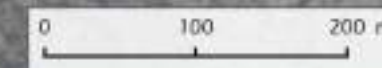


**LEGENDE**

	Zone d'emprise du projet (Z.E.P.)
	Emprise de l'OLD



### 3.2 - PRESENTATION DES SITES NATURA 2000 SUSCEPTIBLES D'ETRE AFFECTES

Fiches descriptives des sites Natura 2000 (INPN)

Document n°18.057 / N5

En annexe

Les fiches descriptives des sites Natura 2000 issues de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel sont fournies en annexe. Ces fiches mentionnent notamment les espèces qui ont justifié la désignation des sites Natura 2000.

#### 3.2.1 - ZSC FR9301618 – Sources et tufs du Haut Var

##### 3.2.1.1. Description générale du site Natura 2000

Référence	FR9301618
Intitulé	Sources et tufs du Haut Var
Distance par rapport au projet	0,7 km
Superficie	5599 ha
Altitude moyenne	421 m
Région biogéographique	Méditerranéenne

#### Caractéristiques

Le site comprend de nombreux secteurs à tufs et travertins, qui comptent parmi les plus importants de France. Les principaux secteurs se localisent à l'aval de sources ou de résurgences (Cotignac, Salernes), dans des zones de rupture de pente des cours d'eau (cascades de la Bresque à Sillans) et au niveau des berges de cours d'eau, dans les zones de battement. D'autres habitats d'intérêt communautaire sont présents sur le site, dont les plus intéressants sont les prairies humides et marécageuses, les ripisylves et les milieux rocheux.

Le site est également fréquenté par plusieurs espèces d'intérêt communautaire dont diverses espèces de chauves-souris, dont les gîtes de reproduction sont situés à proximité dans la vallée de l'Argens (voir site FR9301626). Présence de multiples sources et petits cours d'eau parcourant des systèmes karstiques.

Les grands types d'habitats sont représentés dans le site comme suit :

Code EUNIS	Code Corine	Grand type d'habitats	Recouvrement dans le site (%)
C	2	Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	1
D	5	Marais (végétation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	1
F	3	Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygane	30
E1	34	Pelouses sèches, Steppes	2
E2	38	Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	10
I1	82	Autres terres arables	10
G1	41	Forêts caducifoliées	20
G3	42	Forêts de résineux	4
G2	45	Forêts sempervirentes non résineuses	15
H	6	Rochers intérieurs, Éboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	5
J	8	Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	2

#### Vulnérabilités

- Risque de régression des prairies humides par reconversion agricole.
- Risque ponctuel d'altération des tufs et travertins, qui constituent des milieux très fragiles (piétinement, aménagements).
- Risque incendie.

#### DOCOB : Principaux enjeux et objectifs de gestion

Organisme gestionnaire : Syndicat mixte du Pays de la Provence verte

Date de validation : Février 2012

Sur la base des enjeux biologiques et socio-économiques, les objectifs stratégiques de conservation suivants ont été identifiés et validés.

#### Objectifs transversaux :

- Maintenir une hydrologie la plus naturelle possible ;
- Lutter contre les sources de dégradations des eaux ;
- Maintenir les ripisylves et en améliorer la richesse biologique ;
- Conserver la surface forestière actuelle et en améliorer la biodiversité ;
- Maitriser les dégradations des habitats causés par la sur fréquentation touristique ;
- Lutter contre le déversement ou l'implantation d'espèces exotiques envahissantes ;

#### Objectifs de conservation des habitats communautaires :

- Protéger les habitats humides, leur hétérogénéité et leur biodiversité ;
- Conserver la naturalité des systèmes agro-pastoraux et améliorer leur biodiversité ;
- Restaurer les habitats à très fort enjeu dégradés ;

#### Objectifs de conservation des espèces communautaires :

- Garantir la pérennité des gîtes à chiroptères connus ;
- Préserver le biotope des espèces piscicoles (hors obstacles naturels) ;
- Renforcer la qualité d'accueil des zones d'alimentation des chiroptères ;
- Assurer les continuités piscicoles (hors obstacles naturels) ;
- Favoriser la reconquête des milieux par l'écrevisse à patte blanches ;

## 3.2.1.2. Description des habitats ayant justifié la désignation du site Natura 2000

Code UE	Code Corine	P.	Nom Habitat	Surface dans le site (ha)	Recouvrement dans le site (%)
3140	(22.12 ou 22.15) x 22.44		Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à <i>Chara spp.</i>	9,78	0,17
3260	24.4		Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du <i>Ranunculion fluitantis</i> et du <i>Callitricho-Batrachion</i>	0,11	<1
3280	24.53		Rivières permanentes méditerranéennes du Paspalo-Agrostidion avec rideaux boisés riverains à <i>Salix</i> et <i>Populus alba</i>	0,47	0,01
4090	31.7		Landes oroméditerranéennes endémiques à genêts épineux	10	0,18
5210	32.131 à 32.136		Matorrals arborescents à <i>Juniperus spp.</i>	7,54	0,13
6210	34.31 à 34.34		Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)	14	0,25
6220	34.5	oui	Parcours substeppiques de graminées et annuelles des Thero-Brachypodietea	7,54	0,13
6420	37.4		Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes du Molinio-Holoschoenion	2,64	0,05
6430	37.7 et 37.8		Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin	0,82	0,01
6510	38.2		Prairies maigres de fauche de basse altitude ( <i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i> )	23	0,41
7220	54.12	oui	Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion)	1,28	0,02
8210	62.1		Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	20	0,36
8310	65		Grottes non exploitées par le tourisme	0	<1
91B0	41.86		Frênaies thermophiles à <i>Fraxinus angustifolia</i>	17	0,3
92A0	44.141, 44.162 et 44.6		Forêts-galeries à <i>Salix alba</i> et <i>Populus alba</i>	69	1,23
9340	45.3		Forêts à <i>Quercus ilex</i> et <i>Quercus rotundifolia</i>	1200	21,43
9540	42.8		Pinèdes méditerranéennes de pins mésogéens endémiques	345	6,16

P. : Habitat prioritaire

## 3.2.1.3. Description des espèces ayant justifié la désignation du site Natura 2000

Gr	Nom vernaculaire (Nom scientifique)	Informations sur la population					Evaluation de la qualité, de l'état de conservation et de l'importance du site Natura 2000 pour l'espèce considérée				Habitats d'espèces optimaux	
		Statut	Taille min.	Taille max.	Unité	Evaluation de la population du site par rapport aux effectifs nationaux	État de conservation	Isolement de la population	Qualité globale	Importance du site pour la conservation de l'espèce au niveau national	Reproduction	Nourrissage / Gîte
Po	Barbeau truité ( <i>Barbus meridionalis</i> )	Résidente			Individus	2%>p>0%	A	C	A	++	Près des fonds dans les eaux claires et courantes	
Po	Blageon ( <i>Telestes souffia</i> )	Résidente			Individus	2%>p>0%	B	C	C	++	Cours d'eau surtout dans les têtes de bassin.	
In	Écrevisse à pattes blanches ( <i>Austropotamobius pallipes</i> )	Résidente			Individus	2%>p>0%	C	C	B	++	Espèce aquatique d'eau douce généralement pérenne. Cours d'eau au régime hydraulique varié et parfois plan d'eau. Colonise des biotopes en contexte forestier et prairiale.	
In	Grand Capricorne ( <i>Cerambyx cerdo</i> )	Résidente			Individus	2%>p>0%	B	C	B	+	Tous types de milieux comportant des chênes relativement âgés (forêts, parcs urbains, alignements en bord de route).	
In	Agrion de Mercure ( <i>Coenagrion mercuriale</i> )	Résidente			Individus	2%>p>0%	B	C	C	+	Ruisseaux, sources, têtes de bassins, fossés, etc. ensoleillés avec une importante végétation aquatique.	
In	Damier de la Succise ( <i>Euphydryas aurinia</i> )	Résidente	2	2	Stations	2%>p>0%	B	C	C	++	Prairies naturelles sèches, humides ou montagnardes.	
In	Écaille chinée ( <i>Euplagia quadripunctaria</i> )	Résidente			Individus	non significative	Ne justifie pas la désignation du site Natura 2000.					
In	Lucane Cerf-volant ( <i>Lucanus cervus</i> )	Résidente			Individus	2%>p>0%	B	C	B	++	Haies et milieux forestiers avec présence de souches et de bois dépérissant.	
Ma	Minioptère de Schreibers ( <i>Miniopterus schreibersii</i> )	Concentration			Individus	2%>p>0%	B	C	B	+	Espèce cavernicole méridionale, liée aux zones karstiques. Fréquente les lisières, mosaïques d'habitats, zones éclairées artificiellement. Chasse au-dessus des massifs forestiers, des cultures entourées de haies ...	Été : Gîte souterrains naturels ou non. Rarement dans les bâtiments. Hiver : Milieux souterrains, grottes naturelles
Ma	Murin de Bechstein ( <i>Myotis bechsteinii</i> )	Concentration			Individus	2%>p>0%	B	C	B	+	Typiquement forestier, fréquente les massifs anciens de feuillus, petits bois, milieux agricoles extensifs ; parcs ...	Été : gîtes arboricoles essentiellement. Hiver : Ubiquiste, sites karstiques, mines, carrières souterraines et cavités arboricoles.
Ma	Petit Murin ( <i>Myotis blythii</i> )	Concentration			Individus	2%>p>0%	B	C	B	+	Paysages ouverts à climat chaud, pâtures, prairies, steppes, paysages agricoles extensifs, milieux légèrement boisés, garrigue	Été : charpentes, combles, cavités naturelles diverses, falaises. Hiver : Cavernicole, gîtes anthropiques ou karstiques.
Ma	Murin de Capaccini ( <i>Myotis capaccinii</i> )	Concentration			Individus	2%>p>0%	B	C	B	+	Typiquement méditerranéen. Lié aux réseaux hydrographiques et aux milieux souterrains. Fleuves, vastes étendues d'eau calmes, petites rivières.	Été : Cavernicole et bâtiments. Hiver : Cavités naturelles ou non.
Ma	Murin à oreilles échancrées ( <i>Myotis emarginatus</i> )	Concentration			Individus	2%>p>0%	B	C	B	+	Milieux boisés feuillus, vallées de basse altitude, milieux ruraux, parcs et jardins.	Été : Divers et variés, combles, cavités arboricoles ... Hiver : Cavernicole stricte.
Ma	Grand Murin ( <i>Myotis myotis</i> )	Concentration			Individus	2%>p>0%	B	C	B	+	Milieux forestiers de basse et moyenne altitude et milieux mixtes coupés de haies, prairies et de bois	Été : Combles, gîtes souterrains. Hiver : cavernicole.

Gr	Nom vernaculaire (Nom scientifique)	Informations sur la population					Evaluation de la qualité, de l'état de conservation et de l'importance du site Natura 2000 pour l'espèce considérée				Habitats d'espèces optimaux	
		Statut	Taille min.	Taille max.	Unité	Evaluation de la population du site par rapport aux effectifs nationaux	État de conservation	Isolement de la population	Qualité globale	Importance du site pour la conservation de l'espèce au niveau national	Reproduction	Nourrissage / Gîte
Ma	Rhinolophe euryale ( <i>Rhinolophus euryale</i> )	Concentration			Individus	2%>p>0%	B	C	B	+	Régions karstiques principalement. Paysages à couvertures de milieux boisés et bocagers en mosaïque. Chasse le long des lisières, dans des milieux ouverts et fermés, dans les petits bosquets, les bois bordés de pelouses ou de prairies et clairières.	Essentiellement cavernicole, plus rare, durant l'été, dans les bâtiments (combles, maisons, granges etc.)
Ma	Grand rhinolophe ( <i>Rhinolophus ferrumequinum</i> )	Hivernage			Individus	2%>p>0%	B	C	B	++	Milieux structurés, mixtes, semi-ouverts jusqu'à 1500m d'altitude. Pâtures entourées de haies, mosaïques de milieux mixtes, lisières, sous-bois, vergers, parcs et jardins Milieux structurés, mixtes, semi-	Été : combles, étables, bâtiments abandonnés, casemates. Hiver : Cavités naturelles ou non
		Concentration			Individus	2%>p>0%	B	C	B			
Ma	Petit rhinolophe ( <i>Rhinolophus hipposideros</i> )	Reproduction	50	100	Individus	2%>p>0%	B	C	B	++	Des plaines aux vallées chaudes de moyenne montagne, forêts de feuillus ou mixtes, à proximité de l'eau. Paysages structurés, villages, espaces verts dans agglomérations de tailles moyennes	Été : Combles, ponts, cavités. Hiver : Cavités souterraines, carrières, galeries, tunnels, caves.
		Concentration			Individus	2%>p>0%	B	C	B			
		Hivernage			Individus	2%>p>0%	B	C	B			
Re	Cistude d'Europe ( <i>Emys orbicularis</i> )	Résidente			Individus	2%>p>0%	C	A	C	+	Creuse un trou dans le sable, gravier ou la terre.	Milieux aquatiques, cours d'eau lents, lacs, étangs, marais, etc.
Re	Tortue d'Hermann ( <i>Testudo hermanni</i> )	Résidente	5	10	Individus	2%>p>0%	B	A	C	++	Boisements clairs de chêne-liège ( <i>Quercus suber</i> ) et de chênes verts ( <i>Quercus ilex</i> ) entrecoupés d'oliveraies et de pâtures. Paysages agricoles faits de près de fauche, prairies pâturées, friches fortement compartimentées par des haies vives et des bosquets.	

Oi : Oiseaux, In : Invertébrés, Am : Amphibiens, Re : Reptiles, Ma : Mammifères, Po : Poissons, Pl : Plantes

Conservation : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».

Isolement : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.

Evaluation globale : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

O : importance non significative / + : peu important / ++ : important / +++ : très important

### 3.2.2 - ZSC FR9301626 – Val d'Argens

#### 3.2.2.1. Description générale du site Natura 2000

Référence	FR9301626
Intitulé	Val d'Argens
Distance par rapport au projet	6,7 km
Superficie	12219 ha
Altitude moyenne	160 m
Région biogéographique	Méditerranéenne

#### Caractéristiques

La rivière draine un système karstique et présente un régime permanent, lent, avec des eaux froides. Ce fonctionnement contraste fortement avec les régimes torrentiels, qui caractérisent la plupart des rivières de la région méditerranéenne. Notamment, l'action des crues y est limitée et les systèmes pionniers peu représentés. A l'inverse, les ripisylves forment de belles forêts galeries diversifiées. Le bon état de conservation général de son bassin versant permet le développement d'une grande diversité d'habitats et de peuplements, caractérisés par la présence de nombreuses espèces floristiques et faunistiques remarquables. Le site comprend notamment de belles formations de tufs, habitat d'intérêt communautaire prioritaire (secteur du Vallon Sourn).

Le Val d'Argens présente un fort intérêt pour la préservation des chauves-souris. Diverses espèces sont présentes, dont certaines en effectifs importants. Le site accueille ainsi la colonie de reproduction la plus importante de France pour le Vespertilion de Capaccini, ainsi que des colonies d'importance régionale pour le Minioptère de Schreibers et le Vespertilion à oreilles échancrées.

La rivière abrite diverses espèces aquatiques, dont certains poissons d'intérêt communautaire.

Principal cours d'eau du Var, l'Argens prend sa source à l'ouest du département et draine l'ensemble du centre Var.

Les grands types d'habitats sont représentés dans le site comme suit :

Code EUNIS	Code Corine	Grand type d'habitats	Recouvrement dans le site (%)
C	2	Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	5
D	5	Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	1
F	3	Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	19
E2	38	Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	10
I1	82	Autres terres arables	30
G1	41	Forêts caducifoliées	10
G3	42	Forêts de résineux	5
G2	45	Forêts sempervirentes non résineuses	10
E7.3	83	Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas)	5
J	8	Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	5

#### Vulnérabilités

Le comportement colonial des certaines espèces de chauves-souris les rend très vulnérables à la dégradation voire la destruction de leurs gîtes de reproduction et/ou d'hibernation. Des mesures simples (pose de grilles, information des riverains) peuvent être mises en œuvre pour assurer leur protection. Pour s'alimenter et élever leurs jeunes, les chiroptères ont en outre besoin d'un environnement de qualité auquel des mesures de gestion adaptées pourraient contribuer (maintien des corridors biologiques tels que les ripisylves et les haies, réduction des intrants chimiques, etc.).

#### DOCOB : Principaux enjeux et objectifs de gestion

**Organisme gestionnaire :** Conseil Général du Var

**Date de validation :** Mars 2012

Sur la base des enjeux biologiques et socio-économiques, les objectifs stratégiques de conservation suivants ont été identifiés et validés.

#### Objectifs transversaux prioritaires :

- Préserver l'hydro-système du fleuve et des affluents ;
- Maintenir et restaurer les continuums écologiques (trames verte et bleues) ;

#### Objectifs prioritaires :

- Conserver la dynamique naturelle des peuplements rivulaires ;
- Garantir un réseau de gîtes pour les populations de chauves-souris (conservation et restauration) ;
- Préserver la qualité des habitats de chasse autour des gîtes à chauves-souris ;

#### Objectifs secondaires :

- Conserver les habitats de tufs et de travertins ;
- Restaurer et préserver les fonctionnalités des prairies humides ;
- Conserver les populations du barbeau méridional ;
- Surveiller les espèces exotiques envahissantes susceptibles de menacer les habitats et les espèces d'intérêt communautaires ;

#### Objectifs tertiaires :

- Maintenir une dynamique spontanée des milieux forestiers et de leurs fonctions écologiques ;
- Entretenir les milieux ouverts ;
- Améliorer les connaissances de certaines espèces à fort et très fort enjeu

**3.2.2.2. Description des habitats ayant justifié la désignation du site Natura 2000**

Code UE	Code Corine	P.	Nom Habitat	Surface dans le site (ha)	Recouvrement dans le site (%)
3120	22.11 x 22.34		Eaux oligotrophes très peu minéralisées sur sols généralement sableux de l'ouest méditerranéen à Isoètes spp.	0,1	<1
3140	(22.12 ou 22.15) x 22.44		Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.	4,24	0,03
3150	22.13 x (22.41 ou 22.421)		Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition	146	1,19
3170	22.34	oui	Mares temporaires méditerranéennes	4,7	0,04
3250	24.225		Rivières permanentes méditerranéennes à Glaucium flavum	63	0,52
3260	24.4		Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion	27	0,22
3280	24.53		Rivières permanentes méditerranéennes du Paspalo-Agrostidion avec rideaux boisés riverains à Salix et Populus alba	28	0,23
3290	24.16 et 24.53		Rivières intermittentes méditerranéennes du Paspalo-Agrostidion	23	0,19
5210	32.131 à 32.136		Matorrals arborescents à Juniperus spp.	1022	8,36
6110	34.11	oui	Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alyso-Sedion albi	20	0,16
6210	34.31 à 34.34	oui	Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embaumement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)	5,6	0,05
6220	34.5	oui	Parcours substeppiques de graminées et annuelles des Thero-Brachypodietea	33	0,27
6420	37.4		Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes du Molinio-Holoschoenion	98	0,8
6430	37.7 et 37.8		Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin	30	0,25
6510	38.2		Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)	11	0,09
7220	54.12	oui	Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion)	57	0,47
8210	62.1		Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	51	0,42
8220	62.2		Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique	6,14	0,05
8230	62.42		Roches siliceuses avec végétation pionnière du Sedo-Scleranthion ou du Sedo albi-Veronicion dillenii	19,3	0,16
91B0	41.86		Frênaies thermophiles à Fraxinus angustifolia	192	1,57
91F0	44.4		Forêts mixtes à Quercus robur, Ulmus laevis, Ulmus minor, Fraxinus excelsior ou Fraxinus angustifolia, riveraines des grands fleuves (Ulmion minoris)	413	3,38
92A0	44.141, 44.162 et 44.6		Forêts-galeries à Salix alba et Populus alba	585	4,79
9330	45.2		Forêts à Quercus suber	148	1,21
9340	45.3		Forêts à Quercus ilex et Quercus rotundifolia	3506	28,69
9540	42.8		Pinèdes méditerranéennes de pins mésogéens endémiques	209	1,71

P. : Habitat prioritaire

## 3.2.2.3. Description des espèces ayant justifié la désignation du site Natura 2000

Gr	Nom vernaculaire (Nom scientifique)	Informations sur la population					Evaluation de la qualité, de l'état de conservation et de l'importance du site Natura 2000 pour l'espèce considérée				Habitats d'espèces optimaux	
		Statut	Taille min.	Taille max.	Unité	Evaluation de la population du site par rapport aux effectifs nationaux	Etat de conservation	Isolement de la population	Qualité globale	Importance du site pour la conservation de l'espèce au niveau national	Reproduction	Nourrissage / Gîte
Po	Barbeau truité ( <i>Barbus meridionalis</i> )	Résidente			Individus	2%>p>0%	C	C	B	+++	Près des fonds dans les eaux claires et courantes	
Po	Blageon ( <i>Telestes souffia</i> )	Résidente			Individus	2%>p>0%	B	C	B	++	Cours d'eau surtout dans les têtes de bassin.	
In	Ecrevisse à pattes blanches ( <i>Austropotamobius pallipes</i> )	Résidente			Individus	2%>p>0%	C	B	C	++	Espèce aquatique d'eau douce généralement pérenne. Cours d'eau au régime hydraulique varié et parfois plan d'eau. Colonise des biotopes en contexte forestier et prairiale.	
In	Grand Capricorne ( <i>Cerambyx cerdo</i> )	Résidente			Individus	2%>p>0%	B	C	B	+	Tous types de milieux comportant des chênes relativement âgés (forêts, parcs urbains, alignements en bord de route).	
In	Agrion de Mercure ( <i>Coenagrion mercuriale</i> )	Résidente			Individus	2%>p>0%	B	C	B	+	Ruisseaux, sources, têtes de bassins, fossés, etc. ensoleillés avec une importante végétation aquatique.	
In	Damier de la Succise ( <i>Euphydryas aurinia</i> )	Résidente			Individus	2%>p>0%	B	C	C	++	Prairies naturelles sèches, humides ou montagnardes.	
In	Écaille chinée ( <i>Euplagia quadripunctaria</i> )	Résidente			Individus	2%>p>0%	B	C	A	++	Lisière de boisement et sous-bois clairs avec buissons floricoles et plantes herbacées.	
In	Gomphe à cercoïdes fourchus ( <i>Gomphus graslinii</i> )	Résidente	1	1	Stations	2%>p>0%	B	A	B	++	Bord d'eaux calmes et claires bien oxygénées, secteurs sablonneux et limoneux des parties calmes des cours d'eau.	
In	Lucane Cerf-volant ( <i>Lucanus cervus</i> )	Résidente			Individus	2%>p>0%	B	C	B	++	Haies et milieux forestiers avec présence de souches et de bois dépérissant.	
In	Cordulie à corps fin ( <i>Oxygastra curtisii</i> )	Résidente			Individus	2%>p>0%	B	C	B	++	Rivières calmes aux eaux profondes et bordées d'arbres, parfois les lacs	
Ma	Barbastelle d'Europe ( <i>Barbastella barbastellus</i> )	Concentration			Individus	2%>p>0%	B	C	B	+	Milieux forestiers divers assez ouverts ou liés à l'agriculture traditionnelle (haies, lisières)	Contre le bois, transformé ou non par l'homme. Sous les écorces décollées, bâtiments, entre deux poutres ...
Ma	Minoptère de Schreibers ( <i>Miniopterus schreibersii</i> )	Concentration	8000	8000	Individus	15%>p>2%	B	C	A	++	Espèce cavernicole méridionale, liée aux zones karstiques. Fréquente les lisières, mosaïques d'habitats, zones éclairées artificiellement. Chasse au-dessus des massifs forestiers, des cultures entourées de haies ...	Été : Gîte souterrains naturels ou non. Rarement dans les bâtiments. Hiver : Milieux souterrains, grottes naturelles
		Reproduction	1500	1500	Femelles reproductrices	15%>p>2%	B	C	A			
Ma	Murin de Bechstein ( <i>Myotis bechsteinii</i> )	Concentration			Individus	2%>p>0%	B	C	B	+	Typiquement forestier, fréquente les massifs anciens de feuillus, petits bois, milieux agricoles extensifs ; parcs ...	Été : gîtes arboricoles essentiellement. Hiver : Ubiquiste, sites karstiques, mines, carrières souterraines et cavités arboricoles.
Ma	Petit Murin ( <i>Myotis blythii</i> )	Concentration	900	900	Individus	15%>p>2%	B	C	B	+++	Paysages ouverts à climat chaud, pâtures, prairies, steppes, paysages agricoles extensifs, milieux légèrement boisés, garrigue	Été : charpentes, combles, cavités naturelles diverses, falaises. Hiver : Cavernicole, gîtes anthropiques ou karstiques.
		Reproduction	300	300	Femelles reproductrices	15%>p>2%	B	C	B			



Gr	Nom vernaculaire (Nom scientifique)	Informations sur la population					Evaluation de la qualité, de l'état de conservation et de l'importance du site Natura 2000 pour l'espèce considérée				Habitats d'espèces optimaux	
		Statut	Taille min.	Taille max.	Unité	Evaluation de la population du site par rapport aux effectifs nationaux	Etat de conservation	Isolement de la population	Qualité globale	Importance du site pour la conservation de l'espèce au niveau national	Reproduction	Nourrissage / Gîte
Ma	Murin de Capaccini ( <i>Myotis capaccinii</i> )	Concentration			Individus	15%>p>2%	A	C	A	+++	Typiquement méditerranéen. Lié aux réseaux hydrographiques et aux milieux souterrains. Fleuves, vastes étendues d'eau calmes, petites rivières.	Été : Cavernicole et bâtiments. Hiver : Cavités naturelles ou non.
		Reproduction	2000	4000	Individus	100%>p>15%	A	C	A			
Ma	Murin à oreilles échancrées ( <i>Myotis emarginatus</i> )	Concentration			Individus	2%>p>0%	B	C	A	+	Milieux boisés feuillus, vallées de basse altitude, milieux ruraux, parcs et jardins.	Été : Divers et variés, combles, cavités arboricoles ... Hiver : Cavernicole stricte.
		Reproduction	2000	2000	Individus	15%>p>2%	B	C	A			
Ma	Grand Murin ( <i>Myotis myotis</i> )	Concentration			Individus	2%>p>0%	B	C	C	+	Milieux forestiers de basse et moyenne altitude et milieux mixtes coupés de haies, prairies et de bois	Été : Combles, gîtes souterrains. Hiver : cavernicole.
Ma	Grand rhinolophe ( <i>Rhinolophus ferrumequinum</i> )	Reproduction	100	100	Femelles reproductrices	2%>p>0%	B	C	B	++	Milieux structurés, mixtes, semi-ouverts jusqu'à 1500m d'altitude. Pâtures entourées de haies, mosaïques de milieux mixtes, lisières, sous-bois, vergers, parcs et jardins	Été : combles, étables, bâtiments abandonnés, casemates. Hiver : Cavités naturelles ou non
		Hivernage			Individus	2%>p>0%	B	C	B			
		Concentration			Individus	2%>p>0%	B	C	B			
Ma	Petit rhinolophe ( <i>Rhinolophus hipposideros</i> )	Hivernage			Individus	2%>p>0%	B	C	B	++	Des plaines aux vallées chaudes de moyenne montagne, forêts de feuillus ou mixtes, à proximité de l'eau. Paysages structurés, villages, espaces verts dans agglomérations de tailles moyennes	Été : Combles, ponts, cavités. Hiver : Cavités souterraines, carrières, galeries, tunnels, caves.
		Concentration			Individus	2%>p>0%	B	C	B			
		Reproduction	100	500	Individus	2%>p>0%	B	C	B			
Re	Cistude d'Europe ( <i>Emys orbicularis</i> )	Résidente			Individus	2%>p>0%	B	C	B	+	Creuse un trou dans le sable, gravier ou la terre.	Milieux aquatiques, cours d'eau lents, lacs, étangs, marais, etc.
Re	Tortue d'Hermann ( <i>Testudo hermanni</i> )	Résidente			Individus	2%>p>0%	C	C	C	++	Boisements clairs de chêne-liège ( <i>Quercus suber</i> ) et de chênes verts ( <i>Quercus ilex</i> ) entrecoupés d'oliveraies et de pâtures. Paysages agricoles faits de près de fauche, prairies pâturées, friches fortement compartimentées par des haies vives et des bosquets.	

Oi : Oiseaux, In : Invertébrés, Am : Amphibiens, Re : Reptiles, Ma : Mammifères, Po : Poissons, Pl : Plantes

Conservation : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».

Isolement : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.

Evaluation globale : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

O : importance non significative / + : peu important / ++ : important / +++ : très important

### 3.2.3 - ZSC FR9301620 - Plaine de Vergelin-Fontigon - gorges de Châteaudouble - bois des Clappes

#### 3.2.3.1. Description générale du site Natura 2000

Référence	FR9301620
Intitulé	Plaine de Vergelin-Fontigon - gorges de Châteaudouble - bois des Clappes
Distance par rapport au projet	9,8 km
Superficie	1059 ha
Altitude moyenne	553 m
Région biogéographique	Méditerranéenne

#### Caractéristiques

Les gorges participent à un écosystème remarquable avec d'autres milieux tels que tourbières basses, pelouses, chênaies pubescentes, etc. Les milieux rupestres et karstiques constituent un habitat pour diverses espèces de chiroptères d'intérêt communautaire. Le site est notamment une des rares stations varoises où l'on trouve le Rhinolophe euryale. La grotte aux chauves-souris constitue un gîte d'importance majeure pour la reproduction du Minioptère de Schreibers, du Murin de capaccini et du petit Murin. Ecrevisse à pieds blancs confirmée dans le site en 2015, sur un linéaire d'environ 1 km.

Secteur de gorges et leurs plateaux/plaines alentour.

Les grands types d'habitats sont représentés dans le site comme suit :

Code EUNIS	Code Corine	Grand type d'habitats	Recouvrement dans le site (%)
D	5	Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	5
F	3	Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	13
E1	34	Pelouses sèches, Steppes	5
G1	41	Forêts caducifoliées	10
G3	42	Forêts de résineux	16
G4	43	Forêts mixtes	50
H	6	Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	1

#### Vulnérabilités

Les sites de reproduction et d'hibernation des chiroptères sont très vulnérables à la fréquentation humaine. Leur régime alimentaire (à base d'insectes) est affecté par les produits phytosanitaires (insecticides...) répandus sur les cultures.

#### DOCOB : Principaux enjeux et objectifs de gestion

**Organisme gestionnaire** : Communauté d'Agglomération Dracénoise

**Date de validation** : Octobre 2012

Sur la base des enjeux biologiques et socio-économiques, les objectifs stratégiques de conservation suivants ont été identifiés et validés.

#### Objectifs prioritaires :

- Conserver et/ou restaurer le régime hydrologique et la qualité physico-chimique des eaux ;
- Conserver et préserver les mares temporaires méditerranéennes ;
- Conserver, préserver, voir restaurer les habitats rocheux et grottes ;
- Conserver le réseau de grottes existant et de sa fonctionnalité écologique pour les chiroptères. En particulier, assurer la pérennité et la fonctionnalité de la Grotte aux Chauves-souris » ;
- Favoriser le développement spatial des ripisylves (Habitat 92A0) notamment en largeur ;
- Conserver la structure, la fonctionnalité et la diversité floristique de l'habitat 6420.
- Assurer le maintien de l'habitat 6220\* sur des surfaces suffisantes pour lui permettre d'assurer sa fonction d'habitat d'espèces ;

#### Objectifs secondaires :

- Maintien des surfaces assez conséquentes de forêts comme habitat d'espèce et des continuités forestières permettant la circulation des espèces forestières ;
- Favoriser la maturation des peuplements de feuillus ;
- Conserver le profil de la rivière et le régime hydrologique au plus proche du naturel ;
- Conserver et/ou restaurer l'existant du bâti ;

#### Objectifs tertiaires :

- Favoriser des peuplements mélangés au sein d'une même parcelle ;
- Conserver les Landes oro-med à genêt épineux et matorrals à genévriers ;
- Conserver et préserver l'habitat formation herbeuse (6210 et 6510) ;

**3.2.3.2. Description des habitats ayant justifié la désignation du site Natura 2000**

Code UE	Code Corine	P.	Nom Habitat	Surface dans le site (ha)	Recouvrement dans le site (%)
4090	31.7		Landes oroméditerranéennes endémiques à genêts épineux	6	0,57
5210	32.131 à 32.136		Matorrals arborescents à Juniperus spp.	222	20,96
6210	34.31 à 34.34		Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)	26,8	2,53
6220	34.5	oui	Parcours substeppiques de graminées et annuelles des Thero-Brachypodietea	30	2,83
6420	37.4		Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes du Molinio-Holoschoenion	2,86	0,27
6510	38.2		Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)	46	4,34
7220	54.12	oui	Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion)	0,7	0,07
8130	61.3		Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles	36,3	3,43
8210	62.1		Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	67,2	6,35
8310	65		Grottes non exploitées par le tourisme	0	<1
92A0	44.141, 44.162 et 44.6		Forêts-galeries à Salix alba et Populus alba	18,3	1,73
9340	45.3		Forêts à Quercus ilex et Quercus rotundifolia	376	35,51
9540	42.8		Pinèdes méditerranéennes de pins mésogéens endémiques	37,8	3,57

P. : Habitat prioritaire

## 3.2.3.3. Description des espèces ayant justifié la désignation du site Natura 2000

Gr	Nom vernaculaire (Nom scientifique)	Informations sur la population					Evaluation de la qualité, de l'état de conservation et de l'importance du site Natura 2000 pour l'espèce considérée				Habitats d'espèces optimaux	
		Statut	Taille min.	Taille max.	Unité	Evaluation de la population du site par rapport aux effectifs nationaux	Etat de conservation	Isolement de la population	Qualité globale	Importance du site pour la conservation de l'espèce au niveau national	Reproduction	Nourrissage / Gîte
Po	Barbeau truité ( <i>Barbus meridionalis</i> )	Résidente	2	3	Longueur en km	2%>p>0%	B	C	B	++	Près des fonds dans les eaux claires et courantes	
Po	Blageon ( <i>Telestes souffia</i> )	Résidente	2	5	Longueur en km	2%>p>0%	B	C	B	++	Cours d'eau surtout dans les têtes de bassin.	
In	Écrevisse à pieds blancs ( <i>Austropotamobius pallipes</i> )	Résidente	1	1	Longueur en km	2%>p>0%	A	C	A	++	Espèce aquatique d'eau douce généralement pérenne. Cours d'eau au régime hydraulique varié et parfois plan d'eau. Colonise des biotopes en contexte forestier et prairiale.	
In	Grand Capricorne ( <i>Cerambyx cerdo</i> )	Résidente			Individus	non significative					Ne justifie pas la désignation du site Natura 2000.	
In	Damier de la Succise ( <i>Euphydryas aurinia</i> )	Résidente			Individus	non significative					Ne justifie pas la désignation du site Natura 2000.	
In	Écaille chinée ( <i>Euplagia quadripunctaria</i> )	Résidente			Individus	non significative					Ne justifie pas la désignation du site Natura 2000.	
In	Lucane Cerf-volant ( <i>Lucanus cervus</i> )	Résidente			Individus	non significative					Ne justifie pas la désignation du site Natura 2000.	
Ma	Loup gris ( <i>Canis lupus</i> )	Concentration			Individus	2%>p>0%	B	C	C	+	Montagnes, plaines boisées, milieux forestiers, steppes, toundra, montagnes, zones semi-désertiques Préférentiellement là où les ressources alimentaires sont suffisantes et où la densité de grands herbivores sauvages est importante. Les tanières sont faites à partir d'abris naturels tels que des fissures de rochers ou des trous de végétations lors de la période estivale, principalement pour les louveteaux.	
Ma	Minoptère de Schreibers ( <i>Miniopterus schreibersii</i> )	Reproduction	3000	3000	Individus	15%>p>2%	A	C	A	++	Espèce cavernicole méridionale, liée aux zones karstiques. Fréquente les lisières, mosaïques d'habitats, zones éclairées artificiellement. Chasse au-dessus des massifs forestiers, des cultures entourées de haies ...	Été : Gîte souterrains naturels ou non. Rarement dans les bâtiments. Hiver : Milieux souterrains, grottes naturelles
		Concentration	200	400	Individus	2%>p>0%	A	C	B			
Ma	Petit Murin ( <i>Myotis blythii</i> )	Concentration	80	80	Individus	2%>p>0%	A	C	A	++	Paysages ouverts à climat chaud, pâtures, prairies, steppes, paysages agricoles extensifs, milieux légèrement boisés, garrigue	Été : charpentes, combles, cavités naturelles diverses, falaises. Hiver : Cavernicole, gîtes anthropiques ou karstiques.
		Reproduction	200	480	Individus	15%>p>2%	A	C	A			
Ma	Murin de Capaccini ( <i>Myotis capaccinii</i> )	Concentration			Individus	15%>p>2%	A	C	A	++	Typiquement méditerranéen. Lié aux réseaux hydrographiques et aux milieux souterrains. Fleuves, vastes étendues d'eau calmes, petites rivières.	Été : Cavernicole et bâtiments. Hiver : Cavités naturelles ou non.
		Reproduction	300	300	Individus	15%>p>2%	A	C	A			
Ma	Grand Murin ( <i>Myotis myotis</i> )	Reproduction			Individus	2%>p>0%	B	C	B	+	Milieux forestiers de basse et moyenne altitude et milieux mixtes coupés de haies, prairies et de bois	Été : Combles, gîtes souterrains. Hiver : cavernicole.
		Concentration	80	80	Individus	2%>p>0%	B	C	B			

Gr	Nom vernaculaire (Nom scientifique)	Informations sur la population					Evaluation de la qualité, de l'état de conservation et de l'importance du site Natura 2000 pour l'espèce considérée				Habitats d'espèces optimaux	
		Statut	Taille min.	Taille max.	Unité	Evaluation de la population du site par rapport aux effectifs nationaux	Etat de conservation	Isolement de la population	Qualité globale	Importance du site pour la conservation de l'espèce au niveau national	Reproduction	Nourrissage / Gîte
Ma	Rhinolophe euryale ( <i>Rhinolophus euryale</i> )	Hivernage			Individus	2%>p>0%	B	C	A	+	Régions karstiques principalement. Paysages à couvertures de milieux boisés et bocagers en mosaïque. Chasse le long des lisières, dans des milieux ouverts et fermés, dans les petits bosquets, les bois bordés de pelouses ou de prairies et clairières.	Essentiellement cavernicole, plus rare, durant l'été, dans les bâtiments (combles, maisons, granges etc.)
		Concentration			Individus	2%>p>0%	B	C	A			
Ma	Grand rhinolophe ( <i>Rhinolophus ferrumequinum</i> )	Concentration			Individus	2%>p>0%	B	C	A	+	Milieux structurés, mixtes, semi-ouverts jusqu'à 1500m d'altitude. Pâtures entourées de haies, mosaïques de milieux mixtes, lisières, sous-bois, vergers, parcs et jardins	Été : combles, étables, bâtiments abandonnés, casemates. Hiver : Cavités naturelles ou non
		Hivernage			Individus	2%>p>0%	B	C	A			
		Reproduction			Individus	2%>p>0%	B	C	A			
Ma	Petit rhinolophe ( <i>Rhinolophus hipposideros</i> )	Reproduction			Individus	2%>p>0%	B	C	B	+	Des plaines aux vallées chaudes de moyenne montagne, forêts de feuillus ou mixtes, à proximité de l'eau. Paysages structurés, villages, espaces verts dans agglomérations de tailles moyennes	Été : Combles, ponts, cavités. Hiver : Cavités souterraines, carrières, galeries, tunnels, caves.
		Concentration			Individus	2%>p>0%	B	C	B			

Oi : Oiseaux, In : Invertébrés, Am : Amphibiens, Re : Reptiles, Ma : Mammifères, Po : Poissons, Pl : Plantes

Conservation : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».

Isolement : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.

Evaluation globale : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

0 : importance non significative / + : peu important / ++ : important / +++ : très important

### 3.3 - PRESENTATION DES HABITATS ET ESPECES NATURA 2000 SUSCEPTIBLES D'ETRE AFFECTES

La démarche d'analyse va consister à définir les espèces ayant justifié la désignation des sites Natura 2000 dont les individus sont susceptibles d'utiliser le site du projet et sa zone d'influence pour tout ou partie de leur cycle de vie. Cette démarche s'appuie :

- 1- sur l'étude des espèces ayant justifié la désignation des sites Natura 2000 et en particulier sur leurs exigences écologiques ;
- 2- sur une recherche de terrain afin de confirmer la présence d'espèces ou d'habitat d'espèces ayant justifié la désignation des sites Natura 2000.

L'objectif est ici de statuer sur l'éventualité d'une incidence du projet sur les sites Natura 2000 concernés.

#### 3.3.1 - Habitat Natura 2000 susceptibles d'être affectés par le projet

Quatre habitats d'intérêts communautaires ayant justifié la désignation de trois sites Natura 2000 (Sources et tufs du Haut Var, Val d'Argens et Plaine de Vergelin – Fontigne – Gorges de Châteaudouble – Bois des Clapes) ont été identifiés dans la zone d'étude. Il s'agit des habitats :

- 6220 - Parcours substeppiques de graminées et annuelles du *Thero-Brachypodietea* ;
- 3170 - Mares temporaires méditerranéennes ;
- deux déclinaisons de l'habitat générique : 5210 - Matorrals arborescents à *Juniperus spp* élémentaire.

Les habitats « 9340 – Yeuseraies » et « 9540 – Pinède à Pin maritime » sont également des habitats ayant justifié la désignation des sites Natura 2000. Au sein de la zone d'étude, des habitats apparentés sont présents, ils n'ont pas été rattachés à des habitats Natura 2000, il s'agit de faciès dégradés ou soumis à de fortes pressions anthropiques (gestion sylvicole).

Nom de l'habitat	CORINE Biotopes / EUNIS	Emprise dans la ZEP+OLD	Directive Habitat	Correspondance physociologique
Pinèdes claires et matorrals à Genévriers	42.82x32.131/G3.73xF5.131	0,4 ha (OLD)	5210-1	-
Chênaies truffières avec développement de pelouses pionnières à thérophytes	31x34.513/G5xE1.313	0 ha	6220/D	<i>Thero-brachypodion</i>
Matorrals à Genévriers sur arènes dolomitiques	32.131x32.132/F5.131xF5.132	0 ha	5210-1 et 5210-3/D	<i>Helianthemo italici-Aphyllanthion monspeliensis Junipero phoeniceaea-Amelanchierectum ovalis</i>
Mares temporaires méditerranéennes	22.3418/C3.4218	0 ha	3170-4/D	<i>Lythrum tribacteatum</i>

Le projet n'est pas susceptible de porter atteinte aux habitats communautaires ayant justifié la désignation des sites Natura 2000 : Sources et tufs du Haut Var, Val d'Argens, et Plaine de Vergelin – Fontigne – Gorges de Châteaudouble – Bois des Clapes :

- Le projet est localisé hors site Natura 2000. Le site le plus proche « Source et tufs du Haut Var » est situé à 0,7 km en contrebas du site d'étude. Le projet n'est pas de nature à porter atteinte aux habitats communautaires présents au sein du site ;
- les quatre habitats Natura 2000 identifiés dans le site d'étude seront évités par l'emprise du projet ;
- la mise en place d'une gestion conservatoire dans la bande pare-feu peut être favorable à certain de ces habitats.

### 3.3.2 - Espèces Natura 2000 susceptibles d'être affectées par le projet

Sur la base des données bibliographiques recueillies et des investigations de terrain, le tableau suivant présente les différentes espèces ayant justifié la désignation des sites Natura 2000 susceptibles d'être affectés par le projet. Pour chaque espèce, une évaluation de l'incidence est menée concluant à la présence ou l'absence d'incidence. Si cela s'avère nécessaire, les niveaux et différentes natures d'atteinte sur la population de l'espèce considérée seront étudiés et précisés au chapitre suivant (Diagnostic) afin d'évaluer les atteintes du projet sur l'état de conservation des populations de l'espèce considérée au sein des différents sites Natura 2000. **Les espèces dont la présence est avérée (contact au cours des investigations de terrain) sont signalées en rouge.**

Les incidences sont considérées comme significatives lorsque leur niveau est au moins « faible » et non significatives lorsqu'elles sont « nulles » ou « négligeables ».

Nom vernaculaire Nom scientifique	Sites NATURA 2000 accueillant l'espèce			VInérabilité régionale de l'espèce	Potentialité de présence dans la zone d'étude	Utilisation des sites Natura2000 concernés et intérêt de la zone d'étude	Incidence potentielle du projet sur l'espèce au sein du site Natura 2000
	ZSC FR 9301618	ZSC FR 9301626	ZSC FR 9301620				
<b>Invertébrés</b>							
Écrevisse à pattes blanches ( <i>Austropotamobius pallipes</i> )	X	X	X	++	Potentialité nulle	Espèce affiliée aux milieux humides, les habitats de la ZEE ne portent aucun intérêt à l'Écrevisse à pieds blancs.	Nulle
Grand Capricorne ( <i>Cerambyx cerdo</i> )	X	X	X	+++	Potentialité forte	L'espèce est identifiée sur les trois sites Natura 2000 autour de la ZEE. Elle n'a pas été contactée lors des investigations de terrain, cependant, la nature des habitats et la présence d'arbres gîtes la rend fortement potentielle au sein de la ZEE. Toutefois, le projet évite en grande partie les habitats à enjeu favorables à l'espèce.	Négligeable
Agrion de Mercure ( <i>Coenagrion mercuriale</i> )	X	X		++	Potentialité nulle	Espèce affiliée aux milieux humides, les habitats de la ZEE ne portent aucun intérêt à l'Agrion de Mercure.	Nulle
Damier de la Succise ( <i>Euphydryas aurinia</i> )	X	X	X	++	Potentialité avérée	Le Damier de la Succise a été inventorié sur les trois sites Natura 2000 autour de la zone d'étude. Seul le site des « Sources et Tufts du Haut Var » a identifié des stations où l'espèce s'y reproduit. Au sein de la ZEE l'espèce a été contactée sur les secteurs de coupes forestières principalement. Le projet évite en grande partie les habitats à enjeu. La suppression d'habitats favorables n'est pas en mesure d'impacter significativement les populations des sites Natura 2000. L'incidence du projet est jugée négligeable.	Négligeable
Écaille chinée ( <i>Euplagia quadripunctaria</i> )	X	X	X	++	Potentialité modérée	Présente au sein des trois sites Natura 2000 et relativement commune localement. Non contactée lors des inventaires. L'incidence du projet n'est pas en mesure d'impacter les populations des sites Natura 2000.	Négligeable
Lucane cerf-volant ( <i>Lucanus cervus</i> )	X		X	++	Potentialité forte	L'espèce est identifiée sur les trois sites Natura 2000 autour de la ZEE. Elle n'a pas été contactée lors des investigations de terrains, cependant, la nature des habitats et la présence d'arbres gîtes la rend fortement potentielle au sein de la ZEE. Le projet évite en grande partie les habitats à enjeu favorables à l'espèce.	Négligeable
Gomphe à cercoïdes fourchus ( <i>Gomphus graslinii</i> )		X		++	Potentialité nulle	Espèce affiliée aux milieux humides, les habitats de la ZEE ne portent aucun intérêt au Gomphe à cercoïdes fourchus.	Nulle
Cordulie à corps fin ( <i>Oxygastra curtisii</i> )		X		++	Potentialité nulle	Espèce affiliée aux milieux humides, les habitats de la ZEE ne portent aucun intérêt à la Cordulie à corps fin.	Nulle
<b>Mammifères</b>							
Barbastelle d'Europe ( <i>Barbastella barbastellus</i> )		X		+++	Présence avérée	La Barbastelle d'Europe a été nouvellement identifiée sur le site Natura 2000 du Val d'Argens en 2009. Rare à très rare en région PACA, l'espèce est discrète et mal connue dans le Var. 5 observations par détecteur à ultrason ont permis d'identifier l'espèce sur le site. En PACA, l'espèce chasse dans les boisements mixtes, le long des allées forestières et des lisières de forêts de feuillus. C'est sur ce type d'habitat que l'espèce a été contactée au sein de la ZEE. De plus des arbres à cavités ont été identifiés favorables à l'espèce. Le projet engendrera une perte de fonctionnalités et une possible perte d'individus. Cependant les mesures de défavorabilisation des arbres à cavités permettront d'éviter la destruction d'individus. Malgré la sensibilité de l'espèce au niveau régional, le projet de par sa distance au site N2000 (6.7 km) et la surface d'habitat concerné n'est pas en mesure d'impacter significativement la population de l'espèce au sein du site N2000.	Négligeable
Minioptère de Schreibers ( <i>Miniopterus schreibersii</i> )	X	X	X	++	Potentialité modérée	Le Minioptère de Schreibers est présent sur les trois sites Natura 2000 autour de la ZEE. Il est contacté de manière assez diffuse sur le site des Sources et tufts du Haut Var. Sur le Val d'Argens, une colonie de reproduction de 1500 femelles (8 000 indiv. en transit) est présente sur la commune Vidauban. Enfin, sur les Plaines de Vergelin-Fontigon, l'espèce est identifiée en reproduction en hibernation potentielle et en chasse. L'espèce n'a pas été contactée au sein de la ZEE. Les habitats forestiers dominés par le résineux sont peu exploités par l'espèce. Les secteurs de lisières peuvent toutefois accueillir l'espèce en chasse. Le projet évitera les secteurs potentiellement favorables à l'espèce. De plus, les surfaces impactées sont faibles en comparaison du domaine vital de l'espèce. L'incidence du projet est donc jugée négligeable pour les populations des sites Natura 2000.	Négligeable

Nom vernaculaire Nom scientifique	Sites NATURA 2000 accueillant l'espèce			VInérabilité régionale de l'espèce	Potentialité de présence dans la zone d'étude	Utilisation des sites Natura2000 concernés et intérêt de la zone d'étude	Incidence potentielle du projet sur l'espèce au sein du site Natura 2000
	ZSC FR 9301618	ZSC FR 9301626	ZSC FR 9301620				
Murin de Bechstein ( <i>Myotis bechsteinii</i> )	X	X		+++	Potentialité faible	Le Murin de Bechstein a été identifié sur 2 sites Natura 2000 autour de la ZEE. Les données sont issues d'enregistrements et d'observations en gîte. Cette espèce est rare à très rare en région méditerranéenne notamment en raison de ses mœurs discrètes. Le Murin de Bechstein est arboricole et chasse en milieux forestiers de feuillus matures. Les habitats forestiers dominés par du résineux portent un intérêt faible à la fois pour ses territoires de chasse et en ressource en gîte. L'incidence du projet sur les populations des sites Natura 2000 est jugée négligeable.	Négligeable
Petit Murin ( <i>Myotis blythii</i> )	X	X	X	++	Potentialité faible	Le Petit Murin est présent sur les trois sites Natura 2000 autour de la ZEE. Le Val d'Argens recense une colonie de reproduction sur la commune Vidauban qui rassemble environ 400 femelles. Sur les deux autres sites, les connaissances sont plus diffuses avec des quelques données de gîtes. L'espèce n'a pas été contactée au sein de la ZEE. Le caractère principalement forestier de la ZEE est peu attractif à cette espèce chassant au-dessus des prairies et glanant les orthoptères. Le projet impacte seulement des milieux de Pinèdes portant très peu d'intérêt à l'espèce. L'incidence du projet sur les populations des sites Natura 2000 est jugée négligeable.	Négligeable
Murin à oreilles échanquées ( <i>Myotis emarginatus</i> )	X	X		++	Présence avérée	Le Murin à oreilles échanquées a été identifié sur deux sites Natura 2000 autour de la zone d'étude. Dans le Val d'Argens, les données sont hétérogènes. 3 colonies de reproduction sont connues sur les communes de Correns, Entrecasteaux et Roquebrune. L'espèce a été contactée au sein de la ZEE et les habitats forestiers tels que les boisements de feuillus à sous-bois clairs sont favorables à la chasse. Toutefois, le projet évite les secteurs les plus favorables à l'espèce. Deux arbres gîtes seront potentiellement impactés par les opérations de défrichement mais les mesures d'évitement de défavorabilisation d'arbres permettront d'éviter le risque de destruction d'individus. L'incidence du projet est donc jugée négligeable pour les populations du site Natura 2000.	Négligeable
Murin de Capaccini ( <i>Myotis capaccinii</i> )	X	X	X	+++	Potentialité très faible	L'espèce est présente au sein des trois sites N2000 autour de la zone d'étude. Le Val d'Argens accueille la plus grande colonie de reproduction de France. La population du Val d'Argens est d'intérêt européen. Inféodé aux cours d'eau et rivières, le Murin de Capaccini chasse au-dessus de l'eau et gîte en cavité naturelle. Les habitats de la ZEE ne constituent aucun intérêt pour l'espèce. L'incidence du projet sur les populations des sites Natura 2000 est jugée nulle.	Nulle
Grand Murin ( <i>Myotis myotis</i> )	X	X	X	++	Potentialité faible	Le Grand Rhinolophe est présent sur les trois sites Natura 2000, néanmoins les données sont peu nombreuses. Les sites accueillent certainement l'espèce en chasse et transit. L'espèce n'a pas été contactée au sein de la ZEE. Le Grand Murin chasse principalement dans les boisements de feuillus à sous-bois clairs où en milieux semi-ouvert le long des haies et prairies herbacées. Le caractère forestier dominé par le feuillus constitue un intérêt faible à l'espèce. L'incidence du projet sur les populations des sites Natura 2000 est jugée négligeable.	Négligeable
Rhinolophe euryale ( <i>Rhinolophus euryale</i> )	X		X	+++	Potentialité faible	Le Rhinolophe Euryale est une espèce rare en PACA. Il est recensé sur deux sites N2000 (Sources et tufs du Haut Var et Plaines de Vergelin-Fontignon) et jugé potentiel dans le Val d'Argens. L'espèce chasse souvent dans des mosaïques d'habitats associant des lisières, milieux ouverts et fermés, pelouses, ... Le caractère très forestier et dominé par le résineux de la zone d'étude est globalement peu favorable à l'espèce. L'incidence du projet sur les populations des sites Natura 2000 est jugée négligeable.	Négligeable
Grand rhinolophe ( <i>Rhinolophus ferrumequinum</i> )	X	X	X	++	Présence avérée	Le Grand Rhinolophe est présent au sein des trois sites Natura 2000 autour de la ZEE. Le Val d'Argens accueille trois colonies de mises-bas sur les communes de Correns, Entrecasteaux et Roquebrune. L'espèce a été contactée au sein de la ZEE principalement en transit le long des sentiers. Les boisements dominés par le résineux sont peu attractifs pour l'espèce. Les habitats de Pinèdes impactés par le projet ne constituent qu'un intérêt faible pour l'espèce. Les incidences du projet sur les populations des sites Natura 2000 sont jugées négligeables.	Négligeable
Petit rhinolophe ( <i>Rhinolophus hipposideros</i> )	X	X	X	++	Présence avérée	Le Petit Rhinolophe est présent sur les trois sites Natura 2000 autour de la zone d'étude. Il est contacté dans les forêts de feuillus principalement et le long des ripisylves. Diverses cavités de reproduction et d'hibernation sont connues au sein des trois sites N2000. L'espèce n'a pas été contactée au sein de la ZEE. La zone d'étude présente des milieux forestiers principalement de résineux peu attractifs à l'espèce. Certains patchs de boisements en mélange sont potentiellement favorables à l'espèce pour la chasse et/ou le transit. Néanmoins, au vu des surfaces d'habitats de résineux impactés par le projet, l'incidence sur les populations N2000 autour du site est jugée négligeable.	Négligeable
Loup gris ( <i>Canis lupus</i> )			X	+++	Potentialité modérée	Le Loup gris une espèce à grand domaine vital. Espèce plastique, il fréquente une diversité de milieux où il recherche une ressource en grand herbivore importante. Le Loup est avéré au sein du site Natura 2000 des « Plaines de Vergelin-Fontignon - Gorges de Châteaudouble - bois des Clappes » mais seulement de manière ponctuelle. 10 à 12 loups sont présents dans le secteur et peuvent traverser la ZEE ponctuellement. Néanmoins, les surfaces impactées par le projet sont relativement faibles et n'auront aucune incidence sur les populations du site Natura 2000.	Négligeable
<b>Reptiles</b>							
Cistude d'Europe ( <i>Emys orbicularis</i> )	X	X		++	Potentialité nulle	Espèce affiliée aux milieux humides, les habitats de la ZEE ne portent aucun intérêt à l'Agrion de Mercure.	Nulle



Nom vernaculaire Nom scientifique	Sites NATURA 2000 accueillant l'espèce			Vulnérabilité régionale de l'espèce	Potentialité de présence dans la zone d'étude	Utilisation des sites Natura2000 concernés et intérêt de la zone d'étude	Incidence potentielle du projet sur l'espèce au sein du site Natura 2000
	ZSC FR 9301618	ZSC FR 9301626	ZSC FR 9301620				
Tortue d'Hermann ( <i>Testudo hermanni</i> )	X	X		+++	Potentialité modérée	La Tortue d'Hermann est recensée sur deux sites Natura 2000 dont un à moins d'un kilomètre de la ZEE : Sources et Tufts du Haut Var. Le DOCOB précise qu'un individu a été observé sur la commune de Sillans-la-Cascade chez un propriétaire privé. Il semblerait qu'une micro-population soit présente localement et qu'elle soit peu connectée au noyau de population autour de la plaine des Maures et de la basse vallée de l'Argens. La ZEP présente des habitats majoritairement boisés caractérisés par des pinèdes sur taillis denses de chênes vert et romarin. La Tortue d'Hermann fréquente des milieux plutôt ouverts à semi-ouverts où la strate herbacée est importante. Elle est très rare voire absente des boisements denses et peu fréquente au sein des maquis denses. Le projet évite l'ensemble des secteurs potentiellement favorables à l'espèce et concerne seulement des habitats peu favorables. De ce fait, l'incidence du projet n'est pas en mesure d'impacter les populations présentes au sein des sites Natura 2000.	Négligeable
<b>Poissons</b>							
Barbeau méridional ( <i>Barbus meridionalis</i> )	X	X	X	++	Potentialité nulle	Habitats de la ZEP ne portant aucun intérêt à l'espèce.	Nulle
Blageon ( <i>Telestes souffia</i> )	X	X	X	++	Potentialité nulle	Habitats de la ZEP ne portant aucun intérêt à l'espèce.	Nulle

+ : peu vulnérable ; ++ : vulnérable ; +++ : très vulnérable. (La vulnérabilité régionale est évaluée à partir des caractéristiques des populations régionales : effectifs, dynamique, isolement)

L'intérêt du site d'implantation du projet au point de vue de la fonctionnalité est jugé globalement limité pour les espèces de chiroptères, mammifères, insectes, reptiles et poissons ayant justifiées la désignation des sites Natura 2000 concernés. La perte en termes d'habitat semble négligeable.

Le Val d'Argens accueille des colonies importantes de chiroptères, cependant, les habitats de la ZEP ne semblent pas jouer un rôle déterminant dans le bon déroulement du cycle vital de ces espèces. Trois espèces dont deux en annexe 2 de la directive habitats sont susceptibles de gîter dans les 2 arbres à cavités de la ZEP (Barbastelle d'Europe et Murin à oreilles échancrées) potentiellement impactés par le projet. La mise en place de mesures de défavorabilisation des arbres à cavités de la ZEP permet un évitement total de la destruction d'individus. De plus, les habitats favorables à la chasse et/ou transit impactés sont de faibles surfaces et ne sont pas en mesure de causer une perte significative des habitats de chasse pour les espèces ayant justifié la désignation des sites Natura 2000. L'impact résiduel est jugé faible pour les chiroptères.

Les espèces d'insectes annexe II identifiées au sein des sites Natura 2000 sont principalement liées aux milieux aquatiques. Les habitats de la ZEP ne portent donc aucun intérêt à ces espèces. Seul le Damier de la Succise, le Lucane Cerf-volant et le Grand Capricorne sont avérés ou fortement potentiels dans la ZEE. Toutefois, les surfaces d'habitats concernés par le projet sont trop faibles pour impacter significativement les populations des sites Natura 2000.

Globalement, le site présente donc un intérêt limité pour l'ensemble des espèces étudiées et ne semble pas jouer un rôle clef dans leur cycle de vie. Les espèces considérées potentielles en raison de leur présence avérée à proximité du site d'étude (rayon de 5 km) sont toutefois considérées peu probables sur la zone d'emprise du projet.

### 3.4 - SYNTHÈSE

Sur la base de ce prédiagnostic, s'appuyant sur les investigations de terrain, la connaissance de la biologie des espèces et de leur vulnérabilité biologique, de leur présence et leur état de conservation au sein des sites Natura 2000 susceptibles d'être affectés, de l'importance des populations concernées, de leur potentialité de présence et de l'évaluation des enjeux sur le site étudié pour ces espèces, il a été possible pour chaque espèce de définir si le projet est susceptible d'avoir une incidence potentielle sur leur population et leur état de conservation au sein des sites Natura 2000 les accueillant.

Ainsi, il ressort de ce prédiagnostic les éléments suivants :

- Aucun habitat d'intérêt communautaire ne sera impacté de manière significative par le projet,
- Aucune espèce d'intérêt communautaire ne sera impactée de manière significative par le projet.

#### Intégrité des sites Natura 2000

La Note de l'Autorité environnementale délibérée le 2 mars 2016 sur l'évaluation des incidences Natura 2000 définit la notion d'intégrité du site comme étant la cohérence de la structure et de la fonction écologique du site, sur toute sa superficie, ou les habitats, les complexes d'habitats ou les populations d'espèces pour lesquels le site a été ou sera classé.

Afin de vérifier s'il existe ou non une atteinte à l'intégrité de ces sites, la note de l'Autorité environnementale propose une liste de questions à examiner, issue du guide interprétatif de la Commission de 2001.

#### Le projet de centrale photovoltaïque de Salernes risque-t-il :

<i>de retarder la progression vers l'accomplissement des objectifs de conservation des sites concernés ?</i>	non
<i>d'interrompre la progression vers l'accomplissement des objectifs de conservation des sites concernés ?</i>	non
<i>de déranger les facteurs qui aident à maintenir les sites dans des conditions favorables concernés ?</i>	non
<i>d'interférer avec l'équilibre, la distribution et la densité des espèces clés qui agissent comme indicateurs de conditions favorables pour les sites concernés ?</i>	non
<i>de changer les éléments de définition vitaux qui définissent la manière dont les sites fonctionnent en tant qu'habitats ou écosystèmes concernés ?</i>	non
<i>de changer la dynamique des relations qui définissent la structure ou la fonction des sites concernés ?</i>	non
<i>d'interférer avec les changements naturels prédits ou attendus sur les sites concernés ?</i>	non
<i>de réduire les surfaces d'habitats clés ?</i>	non
<i>de réduire les populations d'espèces clés ?</i>	non
<i>de changer l'équilibre entre les espèces ?</i>	non
<i>de réduire la diversité des sites concernés ?</i>	non
<i>d'engendrer des dérangements qui pourront affecter la taille des populations ou la densité ou l'équilibre entre les espèces ?</i>	non
<i>d'entraîner une fragmentation ?</i>	non
<i>de résulter en perte ou réduction d'éléments clés ?</i>	non

**En conséquence, et conformément à l'article R.414-21 du code de l'Environnement, l'évaluation des incidences du projet sur les différents sites Natura 2000 concernés ne nécessite pas de diagnostic plus avancé et peut se limiter à ce prédiagnostic.**

## 4 - CONCLUSION

Le projet de création du parc photovoltaïque sur la commune de Salernes (83) est situé hors site Natura 2000 mais à proximité des zonages suivants :

- ZSC « SOURCES ET TUFES DU HAUT-VAR » : 0,7 km ;
- ZSC « VAL D'ARGENS » : 6,7 km ;
- ZSC « PLAINE DE VERGELIN - FONTIGON - GORGES DE CHATEAUDOUBLE - BOIS DES CLAPPES » : 9,8 km.

**Compte tenu des spécificités du site d'implantation et des caractéristiques du projet, la centrale solaire n'est pas de nature à provoquer un effet dommageable significatif, simple ou cumulé, susceptible de porter atteinte à la conservation des espèces ayant justifié la désignation des sites Natura 2000, ni à la fonctionnalité du réseau formé par ces différents sites Natura 2000.**

L'intérêt du site du projet du point de vue de la fonctionnalité est jugé globalement limité. Aucun corridor d'intérêt n'est susceptible d'être dégradé par la réalisation du projet. La connexion entre les différents sites Natura 2000 sera maintenue.

La perte en matière d'habitat semble négligeable et les perturbations pour les espèces présentes aux alentours limitées.

La création du projet solaire de Salernes, au vu du contexte, n'est pas de nature à induire une perturbation des populations existantes au droit des sites Natura 2000 concernés et au sein du réseau Natura 2000 existant localement. L'ensemble des secteurs à enjeux ont été évités et le risque de destruction d'espèce classé en annexe II reste très faible.

**Dans les conditions prévues et au vu des éléments connus, le projet présente un risque écologique jugé globalement faible et non significatif sur les espèces et les sites Natura 2000 considérés. Il n'est pas de nature à remettre en cause le bon déroulement du cycle biologique des différentes espèces ou d'induire une dégradation de l'état de conservation des habitats et des populations considérées présentes au sein des sites Natura 2000 évalués. Dans ce contexte, le maintien de l'état de conservation et de la fonctionnalité des sites Natura 2000 et des espèces ayant justifié leur désignation est assurée.**

## BIBLIOGRAPHIE

- ARTHUR L. et LEMAIRE M., 2009. *Les Chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg et Suisse*. Biotope-Collection Parthénope, Muséum National d'Histoire Naturelle.
- AVEMAV coll., D. DUGUET, et F. MELKI, 2003. *Les Amphibiens de France, Belgique et Luxembourg*. Biotope-Collection Parthénope.
- BAIZE D. et GIRARD M.-C., 2008. *Référentiel Pédologique*. INRA-AFES.
- BARATAUD M., 2012. *Ecologie acoustique des chiroptères d'Europe. Identification des espèces, étude de leurs habitats et comportements de chasse*. Biotope Editions/Publications scientifiques du Muséum.
- BARNAUD G. et COIC B., 2011. *Mesures compensatoires et correctives liées à la destruction de zones humides*. Service du Patrimoine Naturel – MNHN.
- BELLMANN H. et LUQUET G., 2009. *Guide des sauterelles, grillons et criquets d'Europe occidentale*. Delachaux et Niestlé.
- BERTHOUD G., 2010. *Guide méthodologique des réseaux écologiques hiérarchisés – Dix années d'expériences en Isère*. Conseil Général Isère.
- BISSARDON M., 1997. *CORINE Biotopes, Types d'habitats français*. ENGREF.
- BOURNERIAS M. et al., 2005. *Les Orchidées de France, Belgique et Luxembourg*. Biotope-Collection Parthénope.
- CHINERY M., 1986. *Insectes de France et d'Europe occidentale*. Arthaud.
- CLAIR M. et al., 2006. *Cartographie des habitats naturels et des espèces végétales appliquée aux sites terrestres du réseau Natura 2000*. Muséum National d'Histoire Naturelle.
- COSTE H., 1990. *Flore descriptive et illustrée de la France*. A. Blanchard Ed.
- DELIRY C. (coord.), 2008. *Atlas illustré des libellules de la région Rhône-Alpes*. Dir. Du Groupe *Sympetrum* et Muséum d'Histoire Naturelle de Grenoble, Biotope-Collection Parthénope.
- DIETZ C., HELVERSEN E. V., NILL D., 2009. *L'encyclopédie des chauves-souris d'Europe et d'Afrique du Nord : biologie, caractéristiques, protection*. Delachaux et Niestlé.
- DIJKSTRA K.-D.B. et LEWINGTON R., 2007. *Guide des libellules de France et d'Europe*. Delachaux et Niestlé.
- DOMMANGET J.-L. et al., 2009. *Document préparatoire à une Liste Rouge des Odonates de France métropolitaine complété par la liste des espèces à suivi prioritaire*. Société française d'Odonatologie.
- DOMMANGET J.-L., 1993. *Atlas préliminaire des Odonates de France, Etat d'avancement au 31/12/93*. Muséum National d'Histoire Naturelle.
- DUBOIS P.J. et al., 2008. *Nouvel inventaire des oiseaux de France*. Delachaux et Niestlé.
- FOURNIER P., 1990. *Les Quatre Flores de France*. Lechevalier Ed.
- GARRAUD L., 2003. *Flore de la Drôme – Atlas écologique et floristique*. Conservatoire botanique national alpin.
- GRAND D. et BOUDOT J.-P., 2006. *Les libellules de France, Belgique et Luxembourg*. Biotope-Collection Parthénope.
- LAFRANCHIS T., 2000. *Les papillons de France, Belgique et Luxembourg et leurs chenilles*. Biotope-Collection Parthénope.
- LESCURE J. & MASSARY DE J.-C. (coords), 2012. *Atlas des Amphibiens et Reptiles de France*. Biotope ; Muséum National d'Histoire Naturelle.
- MULLARNEY K. et al., 1999. *Le Guide Ornitho*. Delachaux et Niestlé.
- MULLER S., 2006. *Plantes invasives de France*. Publications scientifiques du Muséum National d'Histoires Naturelles.
- NOELLERT A.C., 2003. *Guide des Amphibiens d'Europe*. Delachaux et Niestlé.
- PETERSON R.T., 2010. *Guide des oiseaux de France et d'Europe*. Delachaux et Niestlé.
- RAMEAU J.-C. et al., 2009. *Flore forestière française*, T1. CNPPF-IDF.
- RAMEAU J.-C. et al., 1994. *Flore forestière française*, T2 CNPPF-IDF.
- RAMEAU J.-C. et al., 2008. *Flore forestière française*, T3. CNPPF-IDF.
- TISON J.-M. et al., 2014. *Flore de la France méditerranéenne continentale*. Naturalia.
- TISON J.-M. & DE FOUCAULT B., 2014. *Flora Gallica – Flore de France*. Biotope.
- RUFFRAY V. 2011. *Les gîtes importants pour la conservation des chiroptères de l'annexe II en Languedoc-Roussillon*. Vespère 2:124–180.
- TOLMAN T. et LEWINGTON R., 1999. *Guide des papillons d'Europe et d'Afrique du nord*. Delachaux et Niestlé.
- VACHER J.-P. & GENIEZ M. (coords), 2010. *Les reptiles de France, Belgique, Luxembourg et Suisse*. Biotope-Collection Parthénope, Muséum National d'Histoire Naturelle.

**Ouvrages collectifs :**

Ouvrage collectif, 1995. *Livre Rouge de la flore menacée de France*. Muséum National d'Histoires Naturelles.

Ouvrage collectif, 1999. *Manuel d'interprétation des habitats de l'union européenne*. Commission Européenne (DG Environnement).

Ouvrage collectif, 2004. *Pré-atlas de répartition des amphibiens et reptiles de Lorraine*. Conservatoire des Sites Lorrains.

Ouvrage collectif, 2004. *Prodrome des végétations de France*. Publications scientifiques du Muséum National d'Histoires Naturelles.

Ouvrage collectif, 2006. *Guide de bonnes pratiques - Aide à la prise en compte du paysage et du milieu naturel dans les études d'impact de carrières*. DREAL PACA.

Ouvrage collectif, 2008. *La fragmentation des milieux naturels – Etat de l'art en matière d'évaluation de la fragmentation des milieux naturels*. DREAL PACA.

Ouvrage collectif, 2008. *Proposition de cadrage méthodologique et sémantique pour la cartographie de continuités écologiques*. DREAL Franche-Comté.

Ouvrage collectif, 2009. *Diagnostic des continuités écologiques – Elaboration d'une méthode de diagnostic à l'échelle du territoire de ScOT*. DREAL PACA.

Ouvrage collectif, 2010. *Guide de bonnes pratiques - Aide à la prise en compte du paysage et du milieu naturel dans les études d'impact des infrastructures linéaires*. DREAL PACA.

Ouvrage collectif, 2010. *Prendre en compte le milieu naturel (habitats naturels et espèces) dans les études d'impact des projets d'infrastructures linéaires*. DREAL PACA.

Ouvrage collectif, 2011. *Landscape fragmentation in Europe*. European Environment Agency, Federal Office for the Environment FOEN.

Ouvrage collectif, 2005. *Orientations Régionales de Gestion et de conservation de la Faune sauvage et de ses Habitats*. ONCFS et DREAL PDL.

**Sites internet :**

ATLAS ORNITHO – *Atlas des oiseaux nicheurs de France métropolitaine* : <http://www.atlas-ornitho.fr/>

CARMEN – *SIG de la DREAL* : <http://carmen.application.developpement-durable.gouv.fr>

FAUNE-PACA – *Site collaboratif qui permet de rassembler les données naturalistes et d'en assurer leur diffusion concernant les espèces patrimoniales faunistique* – LPO-PACA : <http://www.faune-paca.org/>

INPN – *Inventaire Nationale du Patrimoine Naturel* : <http://inpn.mnhn.fr/isb/accueil/index>

SIFLORE – *Système d'information national flore, fonge, végétation et habitats : données du réseau des CBN* – <http://siflore.fcbn.fr/>

SILENE – *Système d'Information et de Localisation des Espèces Natives et Envahissantes* - Conservatoire Botanique National Méditerranéen de Porquerolles, Conservatoire Botanique National Alpin : <http://flore.silene.eu/index.php?cont=accueil>

TELA BOTANICA – *Le réseau de la botanique francophone* : <http://www.tela-botanica.org/site:botanique>

## ANNEXES

Fiches descriptives des sites Natura 2000 (INPN)

Document n° 18.057/ N5

Fiches descriptives des sites Natura 2000  
(INPN)

Document  
n°18.057 / N5



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES  
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

## FR9301618 - Sources et tufs du Haut Var

1. IDENTIFICATION DU SITE .....	1
2. LOCALISATION DU SITE .....	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES .....	4
4. DESCRIPTION DU SITE .....	8
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE .....	9
6. GESTION DU SITE .....	9

### 1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type : B (pSIC/SIC/ZSC)  
1.2 Code du site : FR9301618  
1.3 Appellation du site : Sources et tufs du Haut Var

1.4 Date de compilation : 30/11/2005  
1.5 Date d'actualisation : 30/07/2014

#### 1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Provence-Alpes-Côte-d'Azur	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
<a href="http://www.developpement-durable.gouv.fr">www.developpement-durable.gouv.fr</a>	<a href="http://www.provence-alpes-cote-d'azur.developpement-durable.gouv.fr">www.provence-alpes-cote-d'azur.developpement-durable.gouv.fr</a>	<a href="http://www.mnhn.fr">www.mnhn.fr</a> <a href="http://www.spn.mnhn.fr">www.spn.mnhn.fr</a>
<a href="mailto:en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr">en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr</a>		<a href="mailto:natura2000@mnhn.fr">natura2000@mnhn.fr</a>

#### 1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 28/02/2006

(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 19/07/2006  
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 02/06/2010

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : [http://www.legifrance.gouv.fr/jo\\_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000022297316](http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000022297316)

#### Explication(s) :

MAJ 2014.07 : conversion surf en Lamb93. Actualisation listes, surf et cotations hab esp selon DOCOB.

### 2. LOCALISATION DU SITE

#### 2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 6,1725°

Latitude : 43,58056°

#### 2.2 Superficie totale

5599 ha

#### 2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

#### 2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
93	Provence-Alpes-Côte-d'Azur

#### 2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
83	Var	100 %

#### 2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
83007	AUPS
83012	BARJOLS
83046	COTIGNAC
83060	FOX-AMPHOUX
83095	PONTEVES
83121	SALERNES
83128	SILLANS-LA-CASCADE
83135	TAVERNES
83139	TOURTOUR
83145	VARAGES
83149	VILLECROZE





## 2.7 Région(s) biogéographique(s) Méditerranéenne (100%)



## 3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### 3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3140 <i>Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.</i>		9,78 (0,17 %)		M	B	C	B	B
3260 <i>Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculon fluitans et du Callitricho-Batrachion</i>		0,11 (0 %)		M	C	C	B	C
3280 <i>Rivières permanentes méditerranéennes du Paspalo-Agrostidion avec rideaux boisés riverains à Salix et Populus alba</i>		0,47 (0,01 %)		M	C	C	B	C
4090 <i>Landes oroméditerranéennes endémiques à genêts épineux</i>		10 (0,16 %)		M	C	C	B	B
5210 <i>Matorrals arborescents à Juniperus spp.</i>		7,54 (0,13 %)		M	C	C	B	C
6210 <i>Pelouses sèches semi-naturelles et facès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)</i>		14 (0,25 %)		M	C	C	B	C
6220 <i>Parcours substeppeiques de graminées et annuelles des Thero-Brachypodietea</i>	X	7,54 (0,13 %)		M	B	C	B	C
6420 <i>Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes du Molinio-Holoschoenion</i>		2,64 (0,05 %)		M	C	C	C	C
6430 <i>Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin</i>		0,82 (0,01 %)		M	C	C	B	C
6510 <i>Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)</i>		23 (0,41 %)		M	A	C	B	B
7220 <i>Sources pétillantes avec formation de tuf (Cratoneurion)</i>	X	1,28 (0,02 %)		M	A	C	A	A
8210 <i>Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique</i>		20 (0,36 %)		M	B	C	A	B
8310		0	50	M	A	C	B	A



Grottes non exploitées par le tourisme		(0 %)						
91B0	Frénaises thermophiles à <i>Praxinus angustifolia</i>	17 (0,3 %)		M	A	A	B	A
92A0	Forêts-galeries à <i>Salix alba</i> et <i>Populus alba</i>	69 (1,23 %)		M	B	C	B	B
9340	Forêts à <i>Quercus ilex</i> et <i>Quercus rotundifolia</i>	1200 (21,43 %)		M	A	C	B	B
9540	Pinèdes méditerranéennes de pins mésogéens endémiques	345 (6,16 %)		M	B	C	B	B

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Significative»; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A =  $100 \geq p > 15\%$ ; B =  $15 \geq p > 2\%$ ; C =  $2 \geq p > 0\%$ .
- **Conservation** : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale** : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Significative».

### 3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce		Population présente sur le site						Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat. C R V P	Qualité des données	A B C D			A B C
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1044	<i>Coenagrion mercuriale</i>	p			i	R	P	C	B	C	C
I	1065	<i>Euphydryas aurinia</i>	p	2	2	localités		P	C	B	C	C
I	1083	<i>Lucanus cervus</i>	p			i	C	P	C	B	C	B
I	1088	<i>Cerambyx cerdo</i>	p			i	C	P	C	B	C	B
I	1092	<i>Austropotamobius pallipes</i>	p			i	V	P	C	C	C	B
F	1138	<i>Barbus meridionalis</i>	p			i	R	M	C	A	C	A
R	1217	<i>Testudo hermanni</i>	p	5	10	i		M	C	B	A	C
R	1220	<i>Emys orbicularis</i>	p			i	R	P	C	C	A	C
M	1303	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	w			i	R	P	C	B	C	B
M	1303	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	r	50	100	i		M	C	B	C	B

M	1303	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	c			i	C	M	C	B	C	B
M	1304	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	w			i	R	P	C	B	C	B
M	1304	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	c			i	R	P	C	B	C	B
M	1305	<i>Rhinolophus euryale</i>	c			i	V	P	C	B	C	B
M	1307	<i>Myotis blythii</i>	c			i	R	P	C	B	C	B
M	1310	<i>Miniopterus schreibersii</i>	c			i	R	P	C	B	C	B
M	1316	<i>Myotis capaccinii</i>	c			i	R	P	C	B	C	B
M	1321	<i>Myotis emarginatus</i>	c			i	R	P	C	B	C	B
M	1323	<i>Myotis bechsteinii</i>	c			i	V	P	C	B	C	B
M	1324	<i>Myotis myotis</i>	c			i	R	P	C	B	C	B
F	6147	<i>Telestes souffia</i>	p			i	R	M	C	B	C	C
I	6199	<i>Euplegia quadripunctaria</i>	p			i	C	DD	D			

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m<sup>2</sup>, bfeemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P = espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A =  $100 \geq p > 15\%$ ; B =  $15 \geq p > 2\%$ ; C =  $2 \geq p > 0\%$ ; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolément** : A = population (presque) isolée; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Significative».

### 3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce		Population présente sur le site				Motivation				
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat. C R V P	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories	
			Min	Max			IV	V	A	B

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.



## 4. DESCRIPTION DU SITE

### 4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	1 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	1 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	30 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	2 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	10 %
N15 : Autres terres arables	10 %
N16 : Forêts caducifoliées	20 %
N17 : Forêts de résineux	4 %
N18 : Forêts sempervirentes non résineuses	15 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	5 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	2 %

### Autres caractéristiques du site

Présence de multiples sources et petits cours d'eau parcourant des systèmes karstiques.

Vulnérabilité : - Risque de régression des prairies humides par reconversion agricole.

- Risque ponctuel d'altération des tufs et travertins, qui constituent des milieux très fragiles (piétinement, aménagements).
- Risque incendie.

### 4.2 Qualité et importance

Le site comprend de nombreux secteurs à tufs et travertins, qui comptent parmi les plus importants de France. Les principaux secteurs se localisent à l'aval de sources ou de résurgences (Cotignac, Salernes), dans des zones de rupture de pente des cours d'eau (cascades de la Bresque à Sillans) et au niveau des berges de cours d'eau, dans les zones de battement. D'autres habitats d'intérêt communautaire sont présents sur le site, dont les plus intéressants sont les prairies humides et marécageuses, les ripisylves et les milieux rocheux.

Le site est également fréquenté par plusieurs espèces d'intérêt communautaire dont diverses espèces de chauves-souris, dont les gîtes de reproduction sont situés à proximité dans la vallée de l'Argens (voir site FR9301626).

### 4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
M	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		I
M	H02	Pollution des eaux souterraines (sources ponctuelles ou diffuses)		I





Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

#### 4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	79 %
Domaine communal	21 %

#### 4.5 Documentation

Document d'Objectifs Natura 2000 approuvé en septembre 2012.

Lien(s) :

#### 5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
80	Parc naturel régional	1 %

#### 5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
80	Verdon	*	1%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

#### 5.3 Désignation du site

## 6. GESTION DU SITE

### 6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Animateur N2000 : Syndicat Mixte du Pays de la Provence Verte

Adresse : Quartier du Plan - BP 14 83171 BRIGNOLES Cedex

Courriel :

### 6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui Nom : DOCOB N2000  
Lien : [http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/886\\_DOCOB\\_lien\\_internet\\_SIDE.txt](http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/886_DOCOB_lien_internet_SIDE.txt)

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

### 6.3 Mesures de conservation



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES  
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

## FR9301626 - Val d'Argens

1. IDENTIFICATION DU SITE .....	1
2. LOCALISATION DU SITE .....	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES .....	4
4. DESCRIPTION DU SITE .....	8
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE .....	9
6. GESTION DU SITE .....	10

### 1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type : B (pSIC/SIC/ZSC)      1.2 Code du site : FR9301626      1.3 Appellation du site : Val d'Argens

1.4 Date de compilation : 30/11/2005      1.5 Date d'actualisation : 15/11/2017

#### 1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Provence-Alpes-Côte-d'Azur	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
<a href="http://www.developpement-durable.gouv.fr">www.developpement-durable.gouv.fr</a>	<a href="http://www.provence-alpes-cote-d'azur.developpement-durable.gouv.fr">www.provence-alpes-cote-d'azur.developpement-durable.gouv.fr</a>	<a href="http://www.mnhn.fr">www.mnhn.fr</a> <a href="http://www.spn.mnhn.fr">www.spn.mnhn.fr</a>
<a href="mailto:en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr">en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr</a>		<a href="mailto:natura2000@mnhn.fr">natura2000@mnhn.fr</a>

#### 1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 28/02/2006

(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 19/07/2006  
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 23/06/2014

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029218061>

#### Explication(s) :

MAJ 2013.01 : intégration données biologiques du DOCOB. MAJ 2014.04 : ajout commune de Fréjus (qui avait été oubliée lors de la précédente maj). MAJ 2017-04 : ajout E1046.

### 2. LOCALISATION DU SITE

#### 2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 6,38611°

Latitude : 43,4325°

#### 2.2 Superficie totale

12219 ha

#### 2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

#### 2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
93	Provence-Alpes-Côte-d'Azur

#### 2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
83	Var	100 %

#### 2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
83004	ARCS (LES)
83026	CABASSE
83031	CANNET-DES-MAURES (LE)
83032	CARCES
83039	CHATEAUVERT
83045	CORRENS
83046	COTIGNAC
83051	ENTRECASTEAUX
83061	FREJUS
83072	LOGUES
83083	MONTFORT-SUR-ARGENS



83085	MOTTE (LA)
83086	MUY (LE)
83099	PUGET-SUR-ARGENS
83107	ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS
83154	SAINT-ANTONIN-DU-VAR
83121	SALERNES
83134	TARADEAU
83136	THORONET (LE)
83143	VAL (LE)
83148	VIDAUBAN

## 2.7 Région(s) biogéographique(s) Méditerranéenne (100%)



## 3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### 3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes (nombre)	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
<a href="#">3120</a> <i>Eaux oligotrophes très peu minéralisées sur sols généralement sableux de l'ouest méditerranéen à isolées spp.</i>		0,1 (0 %)		M	B	C	C	B
<a href="#">3140</a> <i>Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.</i>		4,24 (0,03 %)		M	B	C	B	B
<a href="#">3150</a> <i>Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition</i>		146 (1,19 %)		M	A	C	C	A
<a href="#">3170</a> <i>Mares temporaires méditerranéennes</i>	X	4,7 (0,04 %)		M	A	C	C	B
<a href="#">3250</a> <i>Rivières permanentes méditerranéennes à Glauclium flavum</i>		63 (0,52 %)		M	B	C	C	B
<a href="#">3260</a> <i>Rivières des étages planiliaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion</i>		27 (0,22 %)		M	A	C	C	A
<a href="#">3280</a> <i>Rivières permanentes méditerranéennes du Paspalo-Agrostidion avec rideaux boisés riverains à Salix et Populus alba</i>		28 (0,23 %)		M	A	C	C	A
<a href="#">3290</a> <i>Rivières intermittentes méditerranéennes du Paspalo-Agrostidion</i>		23 (0,19 %)		M	A	C	C	B
<a href="#">5210</a> <i>Matorrals arborescents à Juniperus spp.</i>		1022 (8,36 %)		M	A	B	B	A
<a href="#">6110</a> <i>Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alyso-Sedion albi</i>	X	20 (0,16 %)		M	B	C	B	B
<a href="#">6210</a> <i>Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Drometalia) (* sites d'orchidées remarquables)</i>	X	5,6 (0,05 %)		M	B	C	C	C
<a href="#">6220</a> <i>Parcours substeppiques de graminées et annuelles des Thero-Brachypodietea</i>	X	33 (0,27 %)		M	B	C	C	B
<a href="#">6420</a>		98		M	A	B	C	A



Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes du Molinio-Holoschoenion		(0,8 %)						
6430	Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planiliaires et des étages montagnard à alpin	30 (0,25 %)		M	B	C	B	A
6510	Prairies maigres de fauche de basse altitude ( <i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i> )	11 (0,09 %)		M	B	C	C	B
7220	Sources pétrifiantes avec formation de tuf ( <i>Cratoneurion</i> )	57 (0,47 %)	X	M	A	C	A	A
8210	Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	51 (0,42 %)		M	B	C	B	C
8220	Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique	6,14 (0,05 %)		M	C	C	B	C
8230	Roches siliceuses avec végétation pionnière du <i>Sedo-Scleranthion</i> ou du <i>Sedo albi-Veronicion dillenii</i>	19,3 (0,16 %)		M	C	C	C	C
91B0	Frénaies thermophiles à <i>Fraxinus angustifolia</i>	192 (1,57 %)		M	A	A	C	A
91F0	Forêts mixtes à <i>Quercus robur</i> , <i>Ulmus laevis</i> , <i>Ulmus minor</i> , <i>Fraxinus excelsior</i> ou <i>Fraxinus angustifolia</i> , rivières des grands fleuves ( <i>Ulmion minoris</i> )	413 (3,38 %)		M	A	C	C	A
92A0	Forêts-galeries à <i>Salix alba</i> et <i>Populus alba</i>	585 (4,79 %)		M	A	C	B	A
9330	Forêts à <i>Quercus suber</i>	148 (1,21 %)		M	B	C	C	B
9340	Forêts à <i>Quercus ilex</i> et <i>Quercus rotundifolia</i>	3506 (28,69 %)		M	A	C	B	A
9540	Pinèdes méditerranéennes de pins mésogéens endémiques	209 (1,71 %)		M	B	C	C	C

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Significative»; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A =  $100 \geq p > 15\%$ ; B =  $15 \geq p > 2\%$ ; C =  $2 \geq p > 0\%$ .
- **Conservation** : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Moyenne / réduite».
- **Évaluation globale** : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Significative».



### 3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Groupe	Code	Espèce Nom scientifique	Population présente sur le site					Évaluation du site				
			Type	Taille		Unité	Cat. C R V P	Qualité des données	A B C D			
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1041	<i>Oxygastra curtisii</i>	p			i	R	P	C	B	C	B
I	1044	<i>Coenagrion mercuriale</i>	p			i	R	P	C	B	C	B
I	1046	<i>Gomphus graslinii</i>	p	1	1	localities	V	P	C	B	A	B
I	1065	<i>Euphydryas aurinia</i>	p			i	R	P	C	B	C	C
I	1083	<i>Lucanus cervus</i>	p			i	C	P	C	B	C	B
I	1088	<i>Cerambyx cerdo</i>	p			i	C	P	C	B	C	B
I	1092	<i>Austroptamobius pallipes</i>	p			i	R	M	C	C	B	C
F	1138	<i>Barbus meridionalis</i>	p			i	R	M	C	C	C	B
R	1217	<i>Testudo hermanni</i>	p			i	R	M	C	C	C	C
R	1220	<i>Emys orbicularis</i>	p			i	R	P	C	B	C	B
M	1303	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	w			i	R	M	C	B	C	B
M	1303	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	r	100	500	i	P	M	C	B	C	B
M	1303	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	c			i	R	M	C	B	C	B
M	1304	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	w			i	R	M	C	B	C	B
M	1304	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	r	100	100	bfemales	P	M	C	B	C	B
M	1304	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	c			i	R	M	C	B	C	B
M	1307	<i>Myotis blythii</i>	r	300	300	bfemales	P	M	B	B	C	B
M	1307	<i>Myotis blythii</i>	c	900	900	i	P	M	B	B	C	B
M	1308	<i>Barbastella barbastellus</i>	c			i	R	P	C	B	C	B



## 4. DESCRIPTION DU SITE

### 4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	5 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	1 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	19 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	10 %
N15 : Autres terres arables	30 %
N16 : Forêts caducifoliées	10 %
N17 : Forêts de résineux	5 %
N18 : Forêts sempervirentes non résineuses	10 %
N21 : Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas)	5 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	5 %

Date d'édition : 13/07/2018  
Données issues de la dernière base transmise à la Commission européenne.  
<http://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9301626>



M	Code	Spécimen	Type	Indiv.	Couples	Sexes	Reproduction	Concentration	Annexe Dir. Hab.	Motivation		
M	1310	<i>Miniopterus schreibersii</i>	r	1500	1500	bfemales	P	M	B	B	C	A
M	1310	<i>Miniopterus schreibersii</i>	c	8000	8000	i	P	M	B	B	C	A
M	1316	<i>Myotis capaccinii</i>	r	2000	4000	i	P	M	A	A	C	A
M	1316	<i>Myotis capaccinii</i>	c			i	R	M	B	A	C	A
M	1321	<i>Myotis emarginatus</i>	r	2000	2000	i	P	M	B	B	C	A
M	1321	<i>Myotis emarginatus</i>	c			i	R	M	C	B	C	A
M	1323	<i>Myotis bechsteinii</i>	c			i	R	P	C	B	C	B
M	1324	<i>Myotis myotis</i>	c			i	R	DD	C	B	C	C
F	6147	<i>Telestes scuffia</i>	p			i	C	M	C	B	C	B
I	6199	<i>Euplagia quadripunctaria</i>	p			i	C	M	C	B	C	A

- Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m<sup>2</sup>, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P = espèce présente.
- Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- Population** : A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % ; D = Non significative.
- Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- Isolément** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

### 3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce		Population présente sur le site			Motivation							
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
						C R V P	IV	V	A	B	C	D

- Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m<sup>2</sup>, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P = espèce présente.
- Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.

- 7/10 -

### 4.2 Qualité et importance

La rivière draine un système karstique et présente un régime permanent, lent, avec des eaux froides. Ce fonctionnement contraste fortement avec les régimes torrentiels, qui caractérisent la plupart des rivières de la région méditerranéenne. Notamment, l'action des crues y est limitée et les systèmes pionniers peu représentés. A l'inverse, les ripisylves forment de belles forêts galeries diversifiées. Le bon état de conservation général de son bassin versant permet le développement d'une grande diversité d'habitats et de peuplements, caractérisés par la présence de nombreuses espèces floristiques et faunistiques remarquables. Le site comprend notamment de belles formations de tufs, habitat d'intérêt communautaire prioritaire (secteur du Vallon Sourn).

Le Val d'Argens présente un fort intérêt pour la préservation des chauves-souris. Diverses espèces sont présentes, dont certaines en effectifs importants. Le site accueille ainsi la colonie de reproduction la plus importante de France pour le Vespertilion de Capaccini, ainsi que des colonies d'importance régionale pour le Minioptère de Schreibers et le Vespertilion à oreilles échanquées.

La rivière abrite diverses espèces aquatiques, dont certains poissons d'intérêt communautaire.

### 4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site





Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	I01	Espèces exotiques envahissantes		I
H	J01.01	Incendies		I
H	L08	Inondation (processus naturels)		I
M	G05	Autres intrusions et perturbations humaines		I
M	H01.05	Pollution diffuse des eaux de surface due aux activités agricoles ou forestières		I
M	J02.06	Captages des eaux de surface		I
M	J03.02	Réduction de la connectivité de l'habitat par une action anthropique (fragmentation)		I

Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

#### 4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Collectivité territoriale	%
Domaine communal	%
Domaine de l'état	%

#### 4.5 Documentation

Lien(s) :

#### 5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
32	Site classé selon la loi de 1930	5 %

#### 5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
32	Vallon de l'abbaye du Thoronet	*	4%
32	Rocher de Roquebrune	*	1%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

#### 5.3 Désignation du site

### 6. GESTION DU SITE

#### 6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Conseil Général du Var

Adresse : 390 Boulevard des Lices ; BP 1303; 83076 TOULON cedex

Courriel :

Organisation : Syndicat Mixte de l'Argens

Adresse : 2 Avenue Lazare Carnot 83300 Draguignan

Courriel :

#### 6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui Nom : Document d'Objectifs N2000  
Lien : [http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/883\\_DOCOB\\_lien\\_internet\\_SIDE.txt](http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/883_DOCOB_lien_internet_SIDE.txt)  
Nom :  
Lien : <http://valdargens.n2000.fr/accueil>

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

#### 6.3 Mesures de conservation

<http://valdargens.n2000.fr/accueil>



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES  
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

## FR9301620 - Plaine de Vergelin-Fontigon - gorges de Châteaudouble - bois des Clappes

1. IDENTIFICATION DU SITE .....	1
2. LOCALISATION DU SITE .....	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES .....	3
4. DESCRIPTION DU SITE .....	6
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE .....	7
6. GESTION DU SITE .....	8

### 1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC)	1.2 Code du site FR9301620	1.3 Appellation du site Plaine de Vergelin-Fontigon - gorges de Châteaudouble - bois des Clappes
1.4 Date de compilation 31/01/1996	1.5 Date d'actualisation 15/11/2017	

#### 1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Provence-Alpes-Côte-d'Azur	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
<a href="http://www.developpement-durable.gouv.fr">www.developpement-durable.gouv.fr</a>	<a href="http://www.provence-alpes-cote-d'azur.developpement-durable.gouv.fr">www.provence-alpes-cote-d'azur.developpement-durable.gouv.fr</a>	<a href="http://www.mnhn.fr">www.mnhn.fr</a> <a href="http://www.spn.mnhn.fr">www.spn.mnhn.fr</a>
<a href="mailto:en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr">en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr</a>		<a href="mailto:natura2000@mnhn.fr">natura2000@mnhn.fr</a>

### 1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/12/1997  
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 19/07/2006  
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 23/06/2014

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029218043>

#### Explication(s) :

MAJ 2013.02 : intégration données biologiques du DOCOB. Périmètre recalé sur SCAN25 sans reconsultation. MAJ 2016.04 : actu selon étude 2015 écrevisses + poissons. MAJ 2017-04 : ajout E1352.

## 2. LOCALISATION DU SITE

### 2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 6,40833°

Latitude : 43,59389°

### 2.2 Superficie totale

1059 ha

### 2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

### 2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
93	Provence-Alpes-Côte-d'Azur

### 2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
83	Var	100 %

### 2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
83003	AMPUS
83038	CHATEAUDOUBLE
83139	TOURTOUR

### 2.7 Région(s) biogéographique(s)

Méditerranéenne (100%)



### 3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

#### 3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
4090 <i>Landes oroméditerranéennes endémiques à genêts épineux</i>		6 (0,57 %)		M	C	C	C	B
5210 <i>Matorrals arborescents à Juniperus spp.</i>		222 (20,96 %)		M	A	C	B	B
6210 <i>Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)</i>		26,8 (2,53 %)		M	A	C	B	B
6220 <i>Parcours substeppeiques de graminées et annuelles des Thero-Brachypodietea</i>	X	30 (2,83 %)		M	A	C	B	B
6420 <i>Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes du Molinio-Holoschoenion</i>		2,86 (0,27 %)		M	A	C	B	B
6510 <i>Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)</i>		46 (4,34 %)		M	A	C	B	B
7220 <i>Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion)</i>	X	0,7 (0,07 %)		M	A	C	B	B
8130 <i>Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles</i>		36,3 (3,43 %)		M	B	C	B	C
8210 <i>Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique</i>		67,2 (6,35 %)		M	A	C	B	B
8310 <i>Grottes non exploitées par le tourisme</i>		0 (0 %)	10	M	A	C	C	A
92A0 <i>Forêts-galeries à Salix alba et Populus alba</i>		18,3 (1,73 %)		M	B	C	C	B
9340 <i>Forêts à Quercus ilex et Quercus rotundifolia</i>		376 (35,51 %)		M	A	C	B	B
9540		37,8		M	B	C	B	B

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Significative»; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = 100 > p > 15 % ; B = 15 > p > 2 % ; C = 2 > p > 0 % .
- **Conservation** : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Moyenne / réduite».
- **Évaluation globale** : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Significative».

#### 3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Groupe	Code	Espèce Nom scientifique	Type	Population présente sur le site				Évaluation du site				
				Taille		Unité	Cat. C R V P	Qualité des données	A B C D			
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1065	<i>Euphydryas aurinia</i>	p			i	P	DD	D			
I	1083	<i>Lucanus cervus</i>	p			i	P	DD	D			
I	1088	<i>Cerambyx cerdo</i>	p			i	P	DD	D			
I	1092	<i>Austropotamobius pallipes</i>	p	1	1	length	R	G	C	A	C	A
F	1138	<i>Barbus meridionalis</i>	p	2	3	length	P	M	C	B	C	B
M	1303	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	r			i	R	M	C	B	C	B
M	1303	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	c			i	R	M	C	B	C	B
M	1304	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	w			i	R	P	C	B	C	A
M	1304	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	r			i	R	P	C	B	C	A
M	1304	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	c			i	R	P	C	B	C	A
M	1305	<i>Rhinolophus euryale</i>	w			i	R	P	C	B	C	A
M	1305	<i>Rhinolophus euryale</i>	c			i	R	P	C	B	C	A
M	1307	<i>Myotis blythii</i>	r	200	480	i	P	M	B	A	C	A
M	1307	<i>Myotis blythii</i>	c	80	80	i	P	P	C	A	C	A
M	1310	<i>Miniopterus schreibersii</i>	r	3000	3000	i	P	M	B	A	C	A



## 4. DESCRIPTION DU SITE

### 4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	5 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	13 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	5 %
N16 : Forêts caducifoliées	10 %
N17 : Forêts de résineux	16 %
N19 : Forêts mixtes	50 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	1 %

### Autres caractéristiques du site

Secteur de gorges et leurs plateaux/plaines alentour.

Vulnérabilité : Les sites de reproduction et d'hibernation des chiroptères sont très vulnérables à la fréquentation humaine. Leur régime alimentaire (à base d'insectes) est affecté par les produits phytosanitaires (insecticides...) répandus sur les cultures.

### 4.2 Qualité et importance

Les gorges participent à un écosystème remarquable avec d'autres milieux tels que tourbières basses, pelouses, chênaies pubescentes, etc. Les milieux rupestres et karstiques constituent un habitat pour diverses espèces de chiroptères d'intérêt communautaire. Le site est notamment une des rares stations varoises où l'on trouve le Rhinolophe euryale. La grotte aux chauves-souris constitue un gîte d'importance majeure pour la reproduction du Minioptère de Schreibers, du Murin de capaccini et du petit Murin. Ecrevisse à pieds blancs confirmée dans le site en 2015, sur un linéaire d'environ 1 km.

### 4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
H	G05	Autres intrusions et perturbations humaines		I
H	J01.01	Incendies		I
H	L08	Inondation (processus naturels)		I
M	E01.03	Habitations dispersées		I
M	G01.04	Alpinisme, escalade, spéléologie		I
M	I01	Espèces exotiques envahissantes		I



M	1310	<i>Miniopterus schreibersii</i>	c	200	400	i	P	M	C	A	C	B
M	1316	<i>Myotis capaccinii</i>	r	300	300	i	P	M	B	A	C	A
M	1316	<i>Myotis capaccinii</i>	c			i	R	P	B	A	C	A
M	1324	<i>Myotis myotis</i>	r			i	P	P	C	B	C	B
M	1324	<i>Myotis myotis</i>	c	80	80	i	P	P	C	B	C	B
M	1352	<i>Canis lupus</i>	c			i	R	P	C	B	C	C
F	6147	<i>Telestes souffia</i>	p	2	5	length	P	M	C	B	C	B
I	6199	<i>Euplagia quadripunctaria</i>	p			i	P	DD	D			

- Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m<sup>2</sup>, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- Catégorie du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P = espèce présente.
- Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- Population** : A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % ; D = Non significative.
- Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

### 3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce		Population présente sur le site			Motivation							
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D

- Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m<sup>2</sup>, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- Catégorie du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P = espèce présente.
- Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A04.02	Pâturage extensif		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

#### 4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Propriété d'une association, groupement ou société	%

#### 4.5 Documentation

Lien(s) :

#### 5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
32	Site classé selon la loi de 1930	22 %
22	Forêt non domaniale bénéficiant du régime forestier	8 %

#### 5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
32	GORGES DE CHATEAUDOUBLE	*	22%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

#### 5.3 Désignation du site

## 6. GESTION DU SITE

### 6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation :

Adresse :

Courriel :

Organisation : Comm. Agglo. Dracénoise

Adresse : Square Mozart - CS90129 83004 Draguignan cédex

Courriel :

### 6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui Nom : Document d'Objectifs N2000 validé fin 2012.  
Lien : [http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/1019\\_DOCOB\\_lien\\_internet\\_SIDE.txt](http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/1019_DOCOB_lien_internet_SIDE.txt)

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

### 6.3 Mesures de conservation

**Prescriptions du SDIS 83 pour  
l'implantation de centrales  
photovoltaïques au sol**

**Document  
n°18.057/ 53**



Service Départemental d'Incendie et de Secours  
Direction Départementale des Territoires et de la Mer  
du Var

## DOCTRINE DEPARTEMENTALE CHAMPS PHOTOVOLTAIQUES



Le présent document synthétise les principales dispositions devant être mises en œuvre lors de l'implantation de champs photovoltaïques.

Il est à noter que la présence d'un champ photovoltaïque, ne doit pas, en termes d'importance et d'enjeu, impacter les choix opérationnels lors d'une intervention pour feu de forêt.

En l'absence de réglementation spécifique, les dispositions suivantes sont à prendre en compte par le gestionnaire dans le cadre de sa demande d'autorisation du droit du sol.

Le présent document s'articule comme suit :

- **CHAPITRE 1 : Références réglementaires et documentaires en vigueur**
- **CHAPITRE 2 : Etude et suivi de l'installation**
  - 2.1 Méthodologie et étude
  - 2.2 Entretien de l'installation
  - 2.3 Mesures prévisionnelles
- **CHAPITRE 3 : Dispositions constructives**
  - 3.1 Protection des locaux techniques
- **CHAPITRE 4 : Dispositions relatives aux installations électriques**
  - 4.1 Respect des règles
  - 4.2 Coupures d'urgence
  - 4.3 Coupures pour intervention des services de secours
  - 4.4 Signalisation
- **CHAPITRE 5 : Dispositions complémentaires**
  - 5.1 Accessibilité
  - 5.2 Débroussaillage
  - 5.3 Défense extérieure contre l'incendie
  - 5.4 Réglementation applicable au sein des massifs forestiers
- **ANNEXES**
  - Annexe 1** : Extrait du code de l'urbanisme, articles R111-2 et R111-5
  - Annexe 2** : Extrait de l'arrêté préfectoral du 30 mars 2015 du Préfet du Var portant règlement permanent du débroussaillage obligatoire et du maintien en état débroussaillé dans le département du Var
  - Annexe 3** : Exemple d'aire de retournement associée à une citerne DFCI
  - Annexe 4** : Diamètre de braquage des voiries
  - Annexe 5** : Exemple des caractéristiques d'une citerne DFCI en métal
  - Annexe 6** : Types d'ouverture homologués
  - Annexe 7** : Mode de réalisation des PENA

## CHAPITRE 1 : REFERENCES REGLEMENTAIRES ET DOCUMENTAIRES EN VIGUEUR

- Code Forestier,
- Code de l'Urbanisme - extrait (annexe 1),
- Code de l'Environnement,
- Code du travail,
- Arrêté du 26 décembre 2011 relatif aux vérifications ou processus de vérification des installations électriques ainsi qu'au contenu des rapports correspondants,
- Normes NF C 15 100 et UTE C 15-712-1 «installations de générateurs photovoltaïques» guide d'utilisation de l'UTE 15-712-1,
- Guide pratique ADEME/SER,
- Guide DGSCGC et ses partenaires «Maîtriser le risque lié aux installations photovoltaïques»,
- Arrêté préfectoral du 16 mai 2013 réglementant l'emploi du feu et du brûlage des déchets verts dans le département du Var,
- Arrêté préfectoral du 30 mars 2015 portant règlement permanent du débroussaillage obligatoire et du maintien en état débroussaillé dans le département du Var (cf. annexe 2),
- Arrêté préfectoral du 15 mai 2006 réglementant dans le département du Var la pénétration dans les massifs forestiers, la circulation et le stationnement sur certaines voies les desservant et l'usage de certains appareils et matériels à l'intérieur de ces massifs (annexes modifiées par arrêté préfectoral du 22 juin 2011),
- Guide des équipements de DFCL.

## CHAPITRE 2 : ETUDE ET SUIVI DE L'INSTALLATION

### 2.1 Méthodologie et étude :

Si sur le plan réglementaire, aucun texte n'interdit formellement ce type d'implantation en milieu naturel, deux situations pouvant porter atteinte à la sécurité ou à la tranquillité publique sont à envisager. La première est liée à l'aléa feu de forêt et la deuxième à l'aléa inondation.

Dans le cas des risques feux forêts, les installations ne sont pas considérées comme un point sensible. La connaissance d'un aléa feux de forêts sur le site d'implantation ne constitue pas un motif d'opposition à la réalisation du projet au regard de l'article R111.2 du code de l'urbanisme.

Pour le cas des inondations, compte tenu de la probabilité de dégradation de l'installation et de la création d'embâcles (panneaux, grillages...), le maître d'ouvrage doit prendre attache auprès de la direction départementale des territoires et de la mer afin de recueillir son avis eu égard aux zones d'aléa.

Un dossier technique doit être fourni lors du dépôt de permis de construire. Il comprend a minima :

- un plan d'implantation des modules photovoltaïques, des locaux techniques ainsi qu'un schéma de principe des liaisons (canalisations) correspondantes, avec identification des organes de coupure ;
- une notice précisant les mesures de sécurité, les accès et les moyens de secours retenus par le pétitionnaire ainsi que la procédure d'intervention.

### 2.2 Entretien de l'installation

Au vu de la spécificité de l'installation, des entretiens sont réalisés. Ceux-ci portent sur l'état général de l'installation, des soudures, des câbles et des éléments de liaison électrique.

Ils comprennent un essai des coupures d'urgence et une vérification des dispositifs de protection.

L'installation se conforme à l'arrêté du 26 décembre 2011 relatif aux vérifications ou processus de vérification des installations électriques ainsi qu'au contenu des rapports correspondants.

### 2.3 Mesures prévisionnelles

Avant la mise en service, à partir du dossier technique prévu à l'article R.4211-3 du Code du Travail, le pétitionnaire fournit au SDIS tous les éléments nécessaires à la réalisation d'une fiche d'intervention : plan d'implantation sous forme numérique, accès, points d'eau, positionnement des coupures, personnes joignables en cas d'incident.

Sur site, un double du dossier technique est tenu à la disposition des services de secours.

Un plan actualisé de l'installation, à l'usage des services de secours, se trouvant sur support inaltérable et amovible, indique:

- l'emplacement des différents organes de coupure, des locaux techniques et des moyens de secours,
- les différents cheminements internes et externes réservés aux engins lourds.
- les différentes appellations couramment utilisées sur le site pour en désigner chaque partie.

## CHAPITRE 3 : DISPOSITIONS CONSTRUCTIVES

### 3.1 Protection des locaux techniques

Les parois des postes de transformation et les autres locaux techniques abritant les onduleurs et les tableaux électriques doivent assurer une résistance au feu : coupe feu de degré 2 heures (REI 120 ou EI 120) et être implantés sur des zones dépourvues de toute végétation sur un rayon de 5 mètres au moins (cf. annexe 2).